

Votre Ville

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS



AVRIL
2023

#345

WWW.SGDB91.COM



Le budget de la Ville

DOSSIER • P.10 À 18

“
*Agir pour
l'avenir de la
Ville et des
Génovéfains...*
”



J'

ma ville,
j'y vis,
j'agis!



4ÈME JOURNÉE Citoyenne

Dim. 11 juin 2023

• CHANTIERS • EMBELLISSEMENT • ENTRAIDE •
• APPORTEZ VOTRE PIQUE-NIQUE •

Je participe
à la grande
journée citoyenne

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

- JE SOUHAITE PARTICIPER À UN OU PLUSIEURS CHANTIERS
- JE PARTICIPERAI À L'APÉRO CITOYEN DU 11 JUIN À 18H30
- J'AUTORISE LA VILLE À M'ENVOYER LES INFORMATIONS RELATIVES À LA JOURNÉE CITOYENNE.

Je dépose ou j'envoie mon coupon : Pôle Associatif et Événementiel • Maison des Services Publics
• Sainte-Geneviève-des-Bois • evenementiel@sldb91.com
et/ou rendez-vous sur le point accueil de la Ville au Videz-vos-Greniers.

Inscription
aux chantiers



SOMMAIRE

• BIEN VIVRE À STE GEN'

P 4 à 9

DOSSIER

• LE BUDGET DE LA VILLE

P 10 à 18

• STE GEN' VILLE
D'APPRENTISSAGE
ET D'ÉPANOUISSEMENT

P 20 et 21

• FAIRE VIVRE
LA FRATERNITÉ

P 22 à 25

• VIVRE ENSEMBLE
ET FAIRE ENSEMBLE

P 26 à 33

• MISES À L'HONNEUR

P 34 et 35

• EN BREF / PRATIQUE

P 36 à 41

• L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

P 42 et 43

VOTRE VILLE N°345

Magazine municipal d'information
Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 69 46 80 00
le-maire@sgdb91.com
www.sgdb91.com

- **Fondateur** : Jean Ooghe
- **Directeur de la publication** : Frédéric Petitta
- **Rédacteur en chef**,
Directeur de la Communication : Alain Cadinot
- **Rédaction** : Willy Richert, Sylvie Santiso Perez,
Mathilde Marques, Rémi Lavenant
- **Mise en page** : Julien Hosni, Cyrille Rivière
- **Photos** : Denis Trasfi, FocusKpture, Mathilde
Marques, Cyrille Rivière, Muriel Monteiro, Aurélia
Tassafi - photos d'Auré, Yvan Antona, Adobe stock
- **Distribution** : les distributeurs bénévoles
des Amis du Votre Ville

- **Publicité** ☎ 01 69 51 83 78
- **Dépôt légal** : janvier 2022 - N° 247 84 11
- **Impression** : Imprimerie de Compiègne

Imprimé sur papier PEFC

Rédacteur en chef de 1972 à 2002 : André Fontaine
Reproduction même partielle interdite.

Si nos services mettent tout en œuvre pour vous proposer des moments d'échanges et de rencontres, les incertitudes dans lesquelles nous a plongés la crise sanitaire de la COVID 19 pourraient nous contraindre à modifier voire annuler l'organisation de certains rendez-vous annoncés dans ces pages. Suivez toutes les actualités sur le site web et sur les réseaux sociaux.

Madame, Monsieur, chers amis Génovéfains,

Toutes les communes de France sont confrontées à l'asphyxie de leurs finances locales. L'Insee a publié fin mars une analyse des comptes des administrations publiques, et le constat est sans appel, **les finances des villes françaises se sont dégradées avec des dépenses « fortement » en hausse « sous l'effet des prix élevés de l'énergie » et « de la nécessaire mais non compensée revalorisation des rémunérations des agents publics »**. Cette situation est le résultat des crises successives auxquelles nous sommes collectivement confrontés, et de **l'incapacité de l'État à soutenir et à accompagner nos villes** dans cette période particulièrement difficile.

Concrètement, pour Sainte-Geneviève, **c'est 1,6 million supplémentaire sur la facture d'électricité et 800 000 euros en plus suite à l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires** décidé par l'État sans compensation ni dialogue avec les collectivités.

Par son incapacité à agir sur les budgets de fonctionnement des collectivités, face à cette crise, l'État pousse les communes dans leur retranchement, obligeant à faire toujours plus avec toujours moins, pour se défaire de sa propre responsabilité. Celle qui est d'abandonner à nos villes, depuis de nombreuses années, **le financement des services publics de proximité qu'il n'assure plus lui-même.** Cette même responsabilité d'avoir fait porter aux communes l'ensemble des efforts et des mesures coûteuses pour faire face aux situations de crise, comme pour protéger et vacciner lors de la crise sanitaire.

Pour faire face, nous avons mis en œuvre un plan de sobriété à l'automne pour réduire les dépenses, comme l'extinction de l'éclairage public avec l'Agglomération qui représente une économie de 53% de la consommation énergétique, ou encore la mise en veille du chauffage dans les équipements sportifs durant les vacances scolaires et l'optimisation de l'occupation des bâtiments municipaux (locaux associatifs, salles municipales...) afin de réduire le nombre de bâtiments occupés. **Dans le même temps, nous poursuivons notre gestion rigoureuse des finances locales, comme l'a souligné d'ailleurs le rapport indépendant de la Cour Régionale des Comptes.**

Malgré les efforts réalisés par la Ville pour réorganiser, mutualiser et rationaliser ses services depuis plusieurs années, aucune marge de manœuvre n'est possible et **c'est désormais l'existence même de services publics qui s'en retrouve menacée.** Nous ne nous résoudrons pas à supprimer des pans entiers de services publics dédiés aux Génovéfains. Nous ne réduirons pas le soutien scolaire à nos jeunes, les dispositifs de maintien à domicile pour nos aînés, nous ne rognerons pas sur les accueils périscolaires, l'entretien de nos rues ou encore la sécurité et la tranquillité publique.

Ainsi, c'est avec l'ensemble de ces contraintes que **notre équipe municipale a décidé de faire face ensemble à la crise historique que nous traversons en réévaluant la contribution à la taxe foncière** avec pour seul objectif de maintenir les équipements publics ouverts, répondre aux besoins des Génovéfains tout en maintenant une des fiscalités les plus basses du Département.

Par cet effort, et dans la continuité de toutes les actions d'ores-et-déjà entreprises pour maîtriser nos dépenses courantes et assurer la meilleure gestion des deniers publics, **nous pourrons continuer de faire de Sainte-Geneviève, une Ville où il fait bon vivre. Une Ville solidaire des Génovéfains face à la crise, et engagée pour son avenir.**

Bien fidèlement,



Frédéric PETITTA

MAIRE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
VICE-PRÉSIDENT DE CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

ET SI VOUS INVITIEZ LE MAIRE CHEZ VOUS ?

Frédéric PETITTA vous donne rendez-vous, chez vous ! Vous êtes un groupe de voisins ou d'amis, vous souhaitez discuter dans une ambiance conviviale de la vie quotidienne et de l'avenir de Sainte-Geneviève-des-Bois, le Maire est disponible, en soirée, dans la semaine ou le week-end, au moment du café, pour venir à votre rencontre et échanger avec vous et chez l'un d'entre vous sur tous les sujets que vous souhaiteriez aborder.

Pour inviter le Maire, rien de plus simple :
Il vous suffit de prendre rendez-vous et de vous engager à réunir un minimum de 8 Génovéfains à votre domicile. Pour fixer une date avec le Maire, le-maire@sgdb91.com ou 01 69 46 80 11

**PERMANENCES
DU MAIRE ET DES ÉLUS**

Prise de RDV le jeudi matin au 01 69 46 80 29





RETOURS EN IMAGES...

LA FÊTE DES PLANTES : UNE VRAIE RÉUSSITE !

Le soleil finit toujours par gagner ! Malgré un samedi humide, la Fête des Plantes s'est achevée sous un soleil radieux, le dimanche 16 avril. Installée au pied du Donjon, la diversité des stands a ravi les Gênovéfains comme Evelyne, une habituée les bras chargés d'un Hosta XXL : « Je viens pour les plantes qui sont plus grandes qu'en jardinerie et moins chères. En plus on nous donne de précieux conseils et le cadre est magnifique ! ». Philippe, pépiniériste à Brunoy apprécie « l'accueil des organisateurs et le cadre magnifique, on voit que c'est une ville verte et bien entretenue. Et croyez-moi, après 40 ans de jardinage, j'ai l'œil ! ». Marie et Antoni sont venus en famille avec leurs deux jeunes enfants, Rita et Rio : « Nous sommes en mission, explique Antoni, pour récupérer les lots de plantes de ma maman qui participe au concours floral. Nous sommes dans une petite maison près de St-Hubert et nous découvrons la magie des plantes, du jardinage et du potager. Nos enfants viennent d'apprendre à planter une succulente grâce à l'association ARIDES.» Entre le labyrinthe des bottes de foin, la ferme des animaux et l'atelier du parfumeur, présents depuis plus de 15 ans, les enfants comme les parents ont passé un week-end plein de couleurs et de parfums. Une vraie réussite ! ■

@focuskpture

PLUS DE
35
EXPOSANTS
PRÉSENTS AU
DONJON



895
PARTICIPANTS
AU CONCOURS
FLORAL

Les lauréats du samedi.



LE CONCOURS FLORAL : RECORD DE PARTICIPATION BATTU

Deux jours auront été nécessaires pour accueillir les 895 participants et récompenser les lauréats de cette nouvelle édition. Les samedi 15 et dimanche 16 avril, la salle Gérard Philippe a accueilli, Génovéfains et Génovéfaines, petits et grands, venus découvrir les lauréats de cette 53^{ème} édition avant d'assister à un spectacle hommage à la chanson française en présence de M. Le Maire. La liste des gagnants est disponible sur le site de la Ville mais un jardinier s'est fait remarquer, il se nomme **Ou Sophat** : lauréat pour ses 30 ans de participation et 1^{er} prix pour la qualité de son jardin, cet ancien couturier chez Christian Dior a aussi gagné un des lots de la tombola. Son jardin de 400 m² compte 3 000 pieds de rosiers et une vingtaine de camélias. Chaque participant est reparti avec des plantes produites par la Commune, dans les tunnels de production de la Ville. Marguerite, elle, n'a qu'une fenêtre à fleurir mais cette retraitée a elle aussi décroché un prix. C'est toute la philosophie de ce Concours Floral, récompenser au même titre les initiatives spectaculaires ou plus discrètes. C'est l'ensemble du travail de tous les Génovéfains avec la Ville qui permet à notre Commune d'obtenir le label 4 Fleurs. Bravo à tous !

Un spectacle haut en couleurs.



Les lauréats du dimanche.



ÉVÉNEMENT
À COÛTS
RÉDUITS

FÊTE DE LA NATURE

Une première à Sainte-Geneviève



Tendre l'oreille et s'émerveiller de la vie nocturne des chauves-souris, se balader avec des naturalistes et découvrir la faune et flore de notre territoire ou apprendre à dessiner un herbier, voilà quelques-unes des activités proposées par la Ville lors de la première Fête de la Nature du 24 au 31 mai.

Sainte-Geneviève-des-Bois porterait mal son nom si la nature n'était pas fêtée ; ce sera le cas pour la première fois du 24 au 31 mai prochain. Cette fête nationale permet aux Français de mieux connaître leur environnement et donc mieux en prendre soin. Cette manifestation organisée par le service Aménagement et Développement Durables s'inscrit dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale réalisé dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme avec le bureau d'études Ecolo GIE.

Cette fête se déroule en deux temps forts, lors des journées du mercredi 24 et du samedi 27 mai. Les activités sont gratuites et ouvertes aux enfants.

Le mercredi 24 mai sera l'occasion de chausser vos bottes le temps d'une balade nature avec l'écologue entre le Bois des Troues et le canal et découvrir la faune présente sur la Commune, de suivre des ateliers pédagogiques au Parc Pierre en famille ou d'en apprendre plus sur les oiseaux présents dans l'espace naturel du Vieux Perray grâce à la visite guidée par la Ligue de Protection des Oiseaux.

LA PISCINE VERSION NATURE

Le samedi 27 mai, de nombreuses activités sont proposées à la Piscine d'en Face ; venez découvrir des ateliers ludiques et l'exposition consacrée à l'Atlas de la

Biodiversité Communale, visiter l'expo imaginée par 10 classes de la Ville avec l'aide de l'Enracineuse, vous balader dans les jardins de la Piscine pour vous familiariser avec la « Recyclerie végétale » ou le « Lombric system », apprendre à faire sa lessive au lierre, fabriquer des nichoirs pour oiseaux et comprendre les multiples intérêts des plantes aromatiques. Même le restaurant Le Plongeur a mis les petits plats dans les grands avec un menu "nature". Grâce à un livret pédagogique vous pourrez en famille effectuer un rallye dans le Parc Pierre et découvrir en autonomie et en vous amusant la biodiversité du lieu.

Deux événements à ne pas manquer le soir : la balade nocturne -trame noire- à partir de 21h30 pour comprendre l'impact de la lumière artificielle nocturne sur la faune et la flore ; l'occasion pour le bureau d'études TerrOïko, qui a réalisé la trame noire, de rendre compte de ses conclusions et d'expliquer les différentes pistes pour agir contre la pollution lumineuse sur la Commune.

Enfin, accompagnés d'une chiroptérologue, il vous sera possible d'écouter les chauves-souris présentes à proximité de la Piscine d'en Face, de découvrir le mode de vie et les besoins de ces petits mammifères parfois mal connus. Une journée riche à ne pas manquer !

[|dev-durable@sgdb91.com](mailto:dev-durable@sgdb91.com)



Le syndicat de l'Orge joue les prolongations de la Fête de la Nature le mercredi 31 mai de 9h à 11h30 avec une balade sur les bords de l'Orge et le Parc du Perray. Au menu découverte de la flore et de la microfaune aquatique de la mare aux tritons !

PISCINE D'EN FACE

Les palmiers de la "route de Corbeil" replantés en pleine terre

Pendant près d'une semaine, les agents des Espaces Verts ont planté pas moins de 17 palmiers à l'entrée de la Piscine d'en Face, s'accordant parfaitement avec la façade du bâtiment et ses immenses vagues, un décor « bord de mer ».

ON NE JETTE RIEN

Si ces palmiers vous semblent familiers, c'est tout simplement parce qu'ils ornaient depuis plusieurs années déjà la route de Corbeil. Mais, leur plantation dans des pots n'était pas propice à leur développement. C'est pourquoi la Ville a fait le choix de les replanter, en pleine terre cette fois, devant la Piscine d'en Face.



17
PALMIERS
PLANTÉS A LA
PISCINE D'EN
FACE



©Mathilde Marques

TROC AUX PLANTES

Rendez-vous le dimanche 7 mai



Échanger un olivier contre un prunier, un plant de menthe contre un petit laurier ? **C'est possible avec le Troc aux Plantes de retour le dimanche 7 mai de 9h à 13h.** Cette matinée d'échanges de plus en plus populaire se déroulera à la serre du Donjon. En cas de pluie les troqueurs continueront leurs discussions à l'intérieur de la serre. **Vous pourrez échanger des plantes vivaces, annuelles ou d'intérieur, dans une ambiance conviviale, et plus généralement tout ce qui a trait au jardin :** graines, magazines, livres et matériel de jardinage. Au-delà des économies réa-

lisées par les fans de jardinage, ce Troc aux Plantes s'inscrit dans **une démarche de développement durable, privilégie les échanges locaux et favorise enfin la seconde-main pour tous les accessoires de vos plantes.** Enfin, ces amoureux des plantes échangent aussi un savoir-faire, des trucs et astuces pour avoir de belles tomates ou de magnifiques roses. L'association organisatrice, Les Jardiniers en Essonne vous offrira le café d'accueil. **Il y a vraiment mille et une raisons de venir au Troc aux Plantes !**

©Denis Trasfi

©Denis Trasfi



©Photos d'Auré

PLAN LOCAL D'URBANISME

La Ville identifie ses arbres dits "remarquables"

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, la Ville lance une campagne de repérage d'arbres dits "remarquables" qui pourraient être à identifier et à protéger.

Durant les mois d'avril et mai, une quarantaine d'habitants volontaires sillonnera nos rues, à la recherche d'arbres dits "remarquables". **Un arbre remarquable répond à plusieurs critères ;** son âge tout d'abord. Pour le déterminer, la consultation d'archives peut être utile ainsi que son aspect physique (un tronc et des branches irréguliers par exemple). C'est avant tout l'essence de l'arbre qui le rend exceptionnel face au vieillissement : un if de 500 ans est assez courant contrairement à un hêtre.

La hauteur de l'arbre et sa circonférence sont aussi des critères importants mais là encore, l'essence de l'arbre est déterminante. Les critères historiques, esthétiques et biologiques doivent aussi être pris en compte pour le ranger dans la catégorie dite "remarquable". **À l'aide d'un support leur permettant d'identifier les sujets, nos chercheurs d'arbres remettront à la Ville mai l'ensemble de ce qu'ils auront repéré.**

Ensuite, le bureau d'études analysera chaque fiche, afin de voir si le sujet repéré a effectivement un intérêt à être protégé. **Ce travail de fourni va permettre, comme l'Atlas de la biodiversité communale, de nourrir le Plan Local d'Urbanisme et de préserver notre patrimoine vert.**

UNE GARE ACCESSIBLE À TOUS

La passerelle arrive !

Le chantier bat son plein pour permettre l'installation des premiers éléments de la passerelle dans les prochaines semaines. Depuis le début d'année, deux étapes majeures ont été franchies par les équipes de la SNCF. **Tout d'abord, la réalisation des micropieux,** démarrée à l'automne au niveau des futures assises de la passerelle et de ses différents accès (4 escaliers, 2 ascenseurs), vient juste de se terminer. **De nouveaux portiques ont également été posés autour de la future passerelle** pour permettre l'abaissement des installations caténaïres, en cours actuellement. Les caténaïres sont les installations qui permettent l'alimentation des trains. **Ces opérations constituent les étapes préalables à la pose de la passerelle.** Les éléments de la passerelle, en cours de fabrication, **seront livrés par convois exceptionnels dans les deux prochains mois.** Ils seront progressivement assemblés mais la pose a démarré le mois dernier avec la mise

en place des assises de la passerelle sur les quais.

La pose des 460 mètres de dalles d'éveil à la vigilance a pu être réalisée intégralement sur les quais au cours d'un week-end "coup de poing" en novembre dernier. **La dépose de l'actuel revêtement, la mise à niveau des quais et la création des massifs pour les futurs équipements se poursuivront jusqu'à la fin du 1^{er} semestre.** Côté Place Roosevelt, un escalier provisoire a été mis en place par la SNCF pour maintenir l'accès au passage souterrain Ville et permettre la poursuite des travaux de la future passerelle. **Le prochain grand week-end de travaux se déroulera pendant l'ascension les 20 et 21 mai.** La gare et le souterrain seront totalement fermés et aucun train ne circulera. Le bâtiment voyageurs sera également fermé le 18 mai. Pour toute questions ou renseignements : travauxgaresainte-genevievedesbois@sncf.fr

✓ PROJET EN COURS





1 700
MÈTRES
CARRÉS DE
SERRES DE
PRODUCTION



25 000
PLANS ANNUELS
DÉDIÉS AUX RUES,
PARCS ET
ESPACES VERTS





EN IMMERSION...

UNE JOURNÉE AVEC LES ESPACES VERTS !

À la tête des 26 agents du service, Laurent Guyot le nouveau responsable des espaces verts a la lourde charge de préserver le label 4 fleurs, de mettre en application les projets environnementaux ambitieux de la Ville et de remplir toutes les missions de service au public dont il a la charge : missions visibles ou plus discrètes mais toutes indispensables.

9h

À L'AFFÛT !

Stéphane est le M. réparations du service. Entre ses mains les tondeuses connaissent une seconde jeunesse et les taille-haies deviennent tranchants comme au premier jour. Un service de réparation unique dans les mairies, source de substantielles économies et qui assure une plus grande réactivité en réparant sur place.

10h

AU MARCHÉ !

La végétalisation de la Ville fait l'unanimité chez nos agents mais leur fournit du travail supplémentaire. Il faut par exemple ce matin protéger les espaces fleuris au pied des nouveaux arbres en solidifiant les ganivelles, ces petites clôtures en bois. Frédéric, responsable de la tonte et des entretiens des écoles, vérifie le travail de Benoit et David et nous interpelle sur « le nombre délirant de mégots jetés au pied des arbres. Un mégot, c'est 500 litres d'eau polluée. Il faut arrêter ce comportement irresponsable ! ».

11h

AU CIMETIÈRE

« Le mois d'avril, c'est la pleine saison, ça pousse partout ! » explique Franky en ramassant les branches tombées entre les allées. Tous les vendredis matin, une équipe s'occupe des cimetières de la Ville. Une autre tond et entretient régulièrement les stades et les terrains synthétiques. Le service des Espaces Verts accompagne et soutient les projets pédagogiques dans les écoles.

14h

À LA SERRE DE PRODUCTION

« C'est le plus beau bureau de la Ville ! » s'enthousiasme Sylvie. Sous ces 1 700 m² de serres de production, 25 000 plants annuels sont bichonnés et viendront embellir les rues, parcs et espaces verts. « Ici on recycle, on bouture, on garde en hivernage les plantes avec une saison d'avance. » précise Fabrice, chef de production. 75 % des plantes biennuelles sont produites ici. Rendre la Ville plus belle en économisant l'eau, les ressources et les achats, c'est le challenge continu des Espaces Verts !

15h

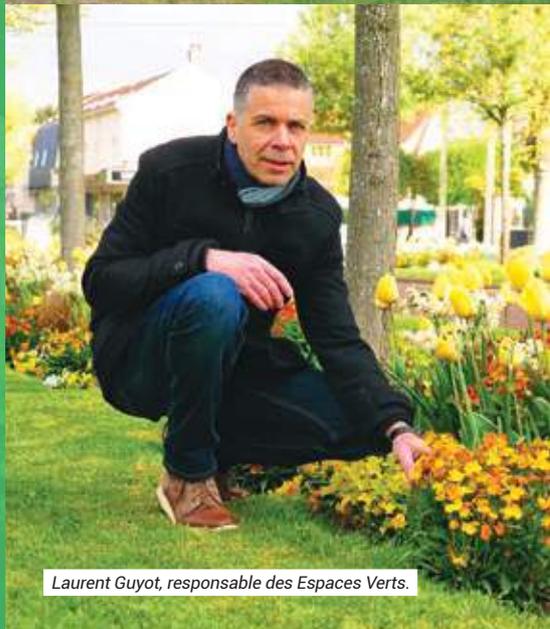
À LA PISCINE D'EN FACE

Daniel arrose méticuleusement les 17 palmiers plantés cette semaine devant la PDF. « Ce sont les palmiers en bac récupérés sur la route de Corbeil. » A Sainte-Geneviève-des-Bois, on ne jette rien et on récupère beaucoup, un bel exemple d'économie circulaire. Ces palmiers atteindront les 5 à 6 m de hauteur et apporteront de l'ombrage.

16h

À LA GRANDE CHARMILLE

Plan en main, dessiné par Christophe, responsable du fleurissement, Cédric et Florian aménagent un nouvel espace « On suit le plan mais nous avons la liberté de planter les fleurs là où nous pensons que c'est joli. ». Le fleurissement de la Ville est un travail d'équipe qui doit répondre aux contraintes d'économie d'eau, d'esthétisme, d'alternance de couleurs et de hauteurs d'arbustes. L'avenue de la Grande Charmille est un exemple parfait de ce savoir-faire unique en Essonne !



Laurent Guyot, responsable des Espaces Verts.



©Mathilde Marques



Agir...



Mutualiser...



Soutenir...



Fêter...

“
Les Génoméains ont plus
que jamais besoin que
la Ville joue pleinement
son rôle de bouclier
en maintenant des services
publics de qualité
au plus près d'eux.”

“
La construction du
budget 2023 s'inscrit
dans un contexte
économique totalement
bouleversé par
l'enchaînement des crises
sociale, écologique,
sanitaire et géopolitique.”



Sécuriser...



“ Agir pour
l'avenir de la
Ville et des
Génovéfains... ”



Végétaliser...



Sensibiliser...



Rénover...



Le budget de la Ville

La construction du budget 2023 s'inscrit dans un contexte économique totalement bouleversé par l'enchaînement des crises sociale, écologique, sanitaire et géopolitique. Ainsi, c'est bien plus que retranscrire en chiffres les projets portés pour les Génovéfains qu'il a fallu travailler, mais bien affronter le désengagement de l'État et l'ensemble des dépenses contraintes indépendantes de la volonté de la Ville.

L'amenuisement des marges de manœuvre financières provoqué par la baisse continue des dotations de l'État depuis 12 ans qui prive notre Commune de plus de 15 M€ sur la période, la crise de la Covid qui a généré une dépense supplémentaire de 1,4 M€, les réformes décidées unilatéralement par l'État qui se sont traduites par une augmentation des charges de personnel de plus de 800 000 € en année pleine ont profondément modifié la trajectoire financière sur laquelle le mandat avait été construit.

C'est pourquoi, l'explosion, annoncée dès l'été 2022, du prix de l'énergie qui aura un impact de plus 1,6 M€ sur la facture d'électricité de la Ville vient remettre brutalement en question les équilibres obtenus grâce aux efforts réalisés, ces dernières années, pour réorganiser, mutualiser, rationaliser afin de préserver, dans la limite de nos moyens, un service public de proximité de qualité.

Sans plus aucune marge de manœuvre, ce sont désormais aux limites mêmes des services qu'il faudrait toucher pour faire face à l'augmentation du prix de l'énergie, ce que l'équipe municipale se refuse de faire. En effet, les habitants et usagers de nos services publics, ont plus que jamais besoin que notre Ville joue pleinement son rôle de bouclier et continue de construire son avenir : en maintenant des services publics de qualité au plus près des habitants, en veillant à réaliser les investissements nécessaires à la réduction de l'empreinte carbone de l'activité municipale et permettant aussi de faire face aux effets de la crise énergétique sur les finances locales.

C'est ainsi un budget de crise que la Ville a travaillé pour cette année 2023 et qui vous est présenté dans les prochaines pages de ce dossier.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Une explosion des coûts de l'énergie et une inflation sans précédent

Notre pays traverse une crise énergétique et sociale majeure liée aux conséquences de l'accélération du changement climatique et de la guerre en Ukraine. L'ensemble des Génomains constate chaque jour l'inflation historique que nous subissons, que ce soit en faisant leurs courses, en remplissant leur réservoir ou encore en recevant leur dernière facture de chauffage. En effet, la hausse du prix de l'électricité, du gaz, de l'alimentation, des biens et des services n'épargne personne.

Notre Commune est elle-même confrontée à une hausse massive du prix de l'électricité. Comme la majeure partie des Communes, elle ne bénéficie pas du bouclier tarifaire de l'État, mis en place pour les particuliers, qui limite la hausse du prix des énergies à 4% en 2022 et à 15% en 2023. Ainsi, l'explosion des dépenses énergétiques entraîne une augmentation de 1,6 million d'euros sur la facture d'électricité de la Ville cette année.

Un plan de sobriété énergétique a été mis en place dès l'automne 2022, avec notamment l'extinction de l'éclairage public entre 0h et 5h, et la réduction de la consommation énergétique des bâtiments municipaux afin de réduire au maximum les dépenses d'énergie.

Dans le même temps, l'ensemble des matières premières, denrées et fournitures indispensables au fonctionnement de la Ville et des services municipaux, connaît une envolée de leurs prix. Ces augmentations touchent la Cuisine Centrale, et à travers elle, la restauration scolaire, la réalisation de travaux nécessaires à l'entretien des écoles, de nos routes, de nos équipements sportifs et culturels ou encore les différents chantiers prévus afin de poursuivre la modernisation de notre Commune. Car c'est à cela que correspond le budget de notre Ville, à des services publics de proximité de qualité.

“
+1,6
 millions d'euros
 sur la facture
 d'électricité
 ”

“
**Augmentation des produits
 à la Cuisine Centrale depuis 2011**
 ”

Huile de tournesol : + 151%

Sucre : + 114%

Semoule : + 49%

Pâtes : + 39%

Sauté de veau : + 25%

Cuisse de poulet : + 22%

Économies d'énergie

LA VILLE SE MOBILISE ENCORE ET TOUJOURS !

Devant l'explosion des prix de l'énergie, la Ville s'est immédiatement mise en ordre de marche pour réduire sa facture énergétique. Des mesures de bon sens ont été rapidement adoptées comme la diminution de l'éclairage public (géré par Cœur d'Essonne Agglomération). La Ville a décidé de décaler l'allumage et l'extinction des lampadaires de 26mn chaque jour, d'éteindre la lumière entre minuit et 5h du 1^{er} septembre au 30 avril et enfin entre le 1^{er} mai et le 31 août d'éteindre les lumières à minuit sans rallumage grâce aux journées longues. Ces différentes actions permettront de réduire le temps d'allumage annuel de 4300 heures à 2 036 heures sur la Commune soit une diminution de 53%. Cette économie importante de consommation compensera la hausse de plus de 32,37% du prix du kilowatt en un an pour Cœur d'Essonne Agglomération.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

La Ville se doit de respecter les réglementations d'accueil du public mais veut réduire fortement sa consommation énergétique.

Pour cela, elle a mené plusieurs actions : une baisse du chauffage a été mise en place dans les bâtiments municipaux. Il faut savoir que baisser la température d'une salle municipale d'un seul degré représente 7% d'économie sur la facture de gaz.

La Ville va aussi mener une campagne de remplacement des appareils lumineux par des LED moins énergivores. Cela représentera 25% d'économie dans les écoles, 40% dans les gymnases et près de 70% pour les équipements sportifs.

Enfin, après une étude des occupations de salles communales, de bureaux et de lieux appartenant à la mairie, la Ville a choisi de mutualiser de nombreuses salles évitant ainsi de chauffer inutilement ; les centres de loisirs ont été regroupés, comme les agents de la Maison des Services Publics lors des vacances, des gymnases ont été fermés en janvier et février et les écoles ont été nettoyées en 3 jours durant les vacances permettant ainsi d'arrêter le chauffage plus longtemps et de remettre en température pour la rentrée des écoles.

“ La Ville n'a cessé d'interpeller et de se mobiliser au fil des années et des crises successives afin que le soutien de l'État soit à la hauteur des enjeux. ”

“ Nous sommes maintenant face à une crise énergétique sans pareil ayant des conséquences très concrètes pour le budget de notre Ville. ”

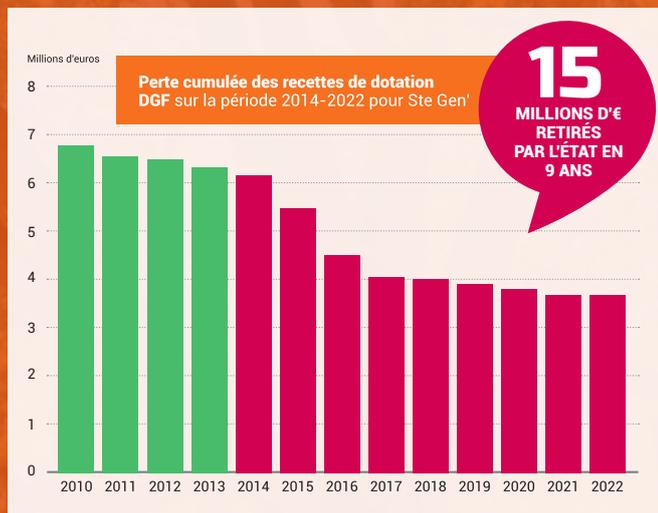
SOUTIEN FINANCIER

Le désengagement continu de l'État !

Alors que les crises se succèdent les unes aux autres, les dotations de l'État ne cessent de diminuer, et les contraintes sont multipliées pour les villes qui doivent toujours faire avec moins.

15 MILLIONS D'EUROS DE RECETTES RETIRÉES PAR L'ÉTAT

En 13 ans, le soutien de l'État auprès de notre Ville a été quasiment divisé par deux, passant de 6,78 millions d'euros en 2010 à 3,765 millions en 2023, soit une perte cumulée de 15 millions d'euros. Pourtant les besoins de la population sont en augmentation constante et les services publics de proximité n'ont jamais été aussi essentiels, plus encore dans les moments de crise.



LA CRISE COVID PAS TOTALEMENT COMPENSÉE

Lors de la crise sanitaire, la Ville a souvent été le tout premier interlocuteur pour la population comme dans chaque période d'incertitude. Ce sont les agents municipaux qui ont appelé nos aînés et qui ont appliqué les protocoles sanitaires les plus stricts dans nos écoles pour garantir la sécurité des enfants. Enfin, c'est encore la Ville qui a distribué les premiers masques au moment où il n'y en avait nulle part, ou bien qui a permis la vaccination du plus grand nombre. C'est bien notre Ville qui a dû assumer de nombreuses dépenses supplémentaires qui sont loin d'avoir été compensées par l'État, représentant 1,4 million d'euros à sa charge.

L'ABSENCE DE BOUCLIER TARIFAIRE ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉTAT POUR SAINTE-GENEVIÈVE

Nous sommes maintenant face à une crise énergétique sans pareil ayant des conséquences très concrètes pour le budget de notre Ville. Ici, à Sainte-Geneviève, la facture d'électricité supplémentaire correspond au coût cumulé du fonctionnement du conservatoire, du gymnase Poulidor et de l'ensemble de travaux d'entretien courants des 23 écoles de notre Commune. Pour faire face, la Ville a lancé en janvier dernier une mobilisation pour la régulation des prix de l'énergie qui sont soumis à des règles européennes injustes rendant son prix supérieur aux coûts réels de production. Là encore aucun soutien de l'État, rappelons que le bouclier tarifaire qui plafonne à 15% d'augmentation les factures d'énergie des particuliers ne s'applique pas aux villes comme Sainte-Geneviève-des-Bois.

DES DÉCISIONS UNILATÉRALES DE L'ÉTAT QUI IMPACTENT LE BUDGET

Face à l'ampleur de la situation, nous avons besoin d'un soutien franc de l'État au moment même où celui-ci prend des décisions unilatérales qui impactent le budget de notre Ville durablement. La taxe d'habitation n'est plus un levier pour la Ville suite à sa suppression par le Gouvernement. Les derniers contribuables qui payaient encore une partie de celle-ci en 2022 devraient d'ailleurs être totalement exonérés en 2023.

Parmi les autres décisions unilatérales, l'État a décidé d'augmenter le point d'indice qui participe au calcul des rémunérations des agents municipaux. Evidemment, les agents sont payés intégralement par la Commune et aucune compensation n'a été prévue par l'État face à cette nouvelle mesure qui a été prise sans aucune concertation. Même si cela reste une bonne mesure pour Sainte-Geneviève, cela représente presque 800 000 euros en année pleine.

La Ville n'a cessé d'interpeller et de se mobiliser au fil des années et des crises successives afin que le soutien de l'État soit à la hauteur des enjeux et puisse permettre aux collectivités d'exercer leur rôle de premier interlocuteur en termes de services publics de proximité auprès de la population.

“ La place du marché du Donjon, a été financée à 80% par des partenaires. ”

“ Une gestion rigoureuse des deniers publics, telle a toujours été la priorité de l'équipe municipale. ”

GESTION FINANCIÈRE

Une gestion rigoureuse et responsable des finances de la Ville

MAÎTRISER LES DÉPENSES

Une gestion rigoureuse des deniers publics, telle a toujours été la priorité de l'équipe municipale. C'est cette volonté de maîtriser nos dépenses tout en garantissant le meilleur service public rendu aux Génovéfains qui guide la construction de chaque budget de notre Commune. La Ville, ces dernières années, n'a eu de cesse de faire des efforts pour réorganiser, mutualiser, rationaliser afin de préserver un service public de proximité de qualité. Cette année, comme en 2022, les services municipaux fonctionneront avec des budgets qui seront plafonnés à -5% par rapport à l'année précédente alors que les ratios ci-dessous démontrent que notre Ville se situe déjà parmi les bons élèves. Cependant, ces efforts sont nécessaires pour faire face aux dépenses contraintes sur lesquelles la Ville n'a pas de prise (énergie, inflation, décisions de l'État...).

LES CHARGES DE PERSONNEL EN € PAR HABITANT (2021)

Moyenne des villes de même taille de la Région	841€/habitant
Moyenne des villes de même taille du Département	756€/habitant
Sainte-Geneviève-des-Bois	713€/habitant

LES DÉPENSES DE GESTION COURANTE EN € PAR HABITANT (2021)

Moyenne des villes de même taille de la Région	327€/habitant
Moyenne des villes de même taille du Département	272€/habitant
Sainte-Geneviève-des-Bois	228€/habitant

LA VILLE CONTINUE SON DÉSENETTEMENT

Cette politique budgétaire et financière permet à la Ville de continuer son désendettement : la baisse de l'endettement de la Commune se poursuivra encore en 2023. Grâce à un pilotage resserré ce sont près de 8 millions d'€ de dette en moins entre 2020 en 2023 pour notre Commune. En effet, gérer une Ville c'est comme gérer un foyer, si on diminue sa dette alors on accroît ses marges de manœuvre, on augmente ses moyens pour l'avenir, pour investir, rénover et entretenir. Entre 2007 et 2023, le ratio de dette par habitant est passé de 1487€ à 1094€.

SUBVENTIONNER AU MAXIMUM NOS PROJETS...

Réaliser des projets d'avenir pour moderniser notre Commune et répondre aux attentes des Génovéfains c'est bien, les faire subventionner en très grande partie c'est encore mieux ! Quand un investissement est prévu pour notre Ville, les services municipaux travaillent à la réalisation technique et aussi à maximiser les recettes grâce à des subventions. Prenons l'exemple de la place du marché du Donjon, celle-ci a été financée à 80% par des partenaires institutionnels comme l'État ou l'Agence de l'Eau, au titre de la gestion de l'eau exemplaire du projet.

...ET MULTIPLIER LES PARTENARIATS

Il y a également des projets qui ont un impact significatif sur notre Ville qui voient le jour grâce à la volonté politique de l'équipe municipale sans que cela ne coûte à la Commune. C'est le cas par exemple de la reprise et du projet d'agrandissement du cinéma des 4 Perray, de la passerelle SNCF pour rendre la gare accessible à tous ou encore de la toute nouvelle résidence Adoma qui permettra aux habitants de l'ancien foyer Sonacotra d'avoir enfin accès à un logement décent.

LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES CONFIRME LA BONNE GESTION DE LA VILLE

La Chambre Régionale des Comptes est une juridiction financière indépendante qui a pour objectif de procéder au contrôle des comptes et de la gestion des collectivités. Son dernier rapport sur notre Ville démontre un budget contraint, mais sain et bien géré.

DEPUIS DÉJÀ PLUSIEURS ANNÉES, SAINTE-GENEVIÈVE-EST ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE DE MUTUALISATION, SOURCE D'ÉCONOMIES POUR NOTRE VILLE

Ainsi, la Commune participe aux groupements de commandes de Cœur d'Essonne Agglomération pour l'achat d'essence et la fourniture en papier ce qui permet de bénéficier de tarifs préférentiels. Ce projet de mutualisation a vocation à se prolonger au travers d'un hébergement commun pour l'ensemble des serveurs informatiques des villes de la Communauté d'Agglomération.

Cette volonté de réduire les coûts se traduit aussi par des mesures de bon sens. C'est le cas pour les travaux de voirie qui bénéficient des effets liés à la mutualisation des chantiers. Par exemple, le réaménagement de l'avenue de la Grande Charmille du Parc est le résultat de la mutualisation des budgets de Cœur d'Essonne liés à l'assainissement et à la voirie, et de la régie d'Eau Publique. La réalisation de ces travaux permet d'intervenir sur l'ensemble des enjeux de la voie : couche de roulement, réseaux, itinéraire cyclable, végétalisation permettant là-aussi des économies de long terme en évitant de nouvelles interventions sur le tronçon pour les prochaines années.

Dernier exemple en date, la création de la nouvelle Cuisine Centrale intercommunale déjà mutualisée avec les villes de Cheptainville et de la Norville pour produire les repas dédiés à la restauration scolaire et au maintien à domicile, en proximité.



FISCALITÉ

Sainte-Geneviève-des-Bois reste parmi les villes avec les impôts les plus bas

DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ DE LA VILLE

Au travers de ce dossier, nous avons vu que les difficultés financières pour boucler le budget 2023 sont indépendantes de la Ville. L'explosion des dépenses énergétiques entraîne une augmentation de 1,6 million d'euros sur la facture d'électricité de la Ville cette année.

Aux conséquences financières liées à la crise énergétique, s'ajoute le désengagement continu de l'État. Depuis maintenant 13 ans, la baisse des dotations de l'État représente une perte cumulée de l'ordre de 15 millions d'euros. A cela s'ajoute la gestion de la crise sanitaire, où l'ensemble des dépenses liées à la Covid-19 non compensées par l'État ont représenté 1,4 million d'euros entièrement pris en charge par notre Commune. Puis ce sont des décisions unilatérales de l'État qui viennent encore impacter le budget de la Ville, comme par exemple, l'augmentation du point d'indice décidé sans concertation avec les villes ni compensation (800 000€ pour une année pleine). Soit au total, une économie de 3,2 millions d'euros à trouver sur la période 2023-2026 qui représente l'équivalent de 90 emplois à temps plein, soit le coût de politiques publiques entières.

PRÉSERVER UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

L'ensemble de ces dépenses supplémentaires contraintes, et non décidées par la Ville, remettent en question les équilibres budgétaires obtenus grâce aux efforts de gestion rigoureuse des finances de la Ville ces dernières années pour réorganiser, mutualiser, rationaliser afin de préserver un service public de proximité de qualité. Sans plus aucune marge de manœuvre, ce sont désormais aux limites mêmes des services de la Ville qu'il nous faudrait toucher pour faire face à l'augmentation du prix de l'énergie.

C'est dans ce cadre extrêmement contraint et inédit que la Ville doit faire face et que l'équipe municipale affirme sa volonté de maintenir ses politiques publiques en direction des habitants dans un moment de crise où la Ville doit jouer son rôle de bouclier, garantir un service public de qualité tout en veillant à ne négliger aucune piste d'économie et poursuivre son désendettement. Il est aussi essentiel que notre Commune continue de construire son avenir en concrétisant des investissements pour la nécessaire modernisation des équipements, à la réduction de leur impact environnemental permettant ainsi de réaliser des économies sur le budget de fonctionnement tout en préparant la transition écologique pour les générations futures.

Ainsi, c'est en responsabilité que le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties sera fixé à hauteur de 35,5%, permettant ainsi de maintenir les équipements publics ouverts et de répondre aux besoins des Génovéfains. Dans le même temps, en 2023, les contribuables qui payaient encore 35% de leur taxe d'habitation en seront totalement exonérés. Cela représentera pour 92,5% des contribuables propriétaires entre 1 et 200€ par an soit un maximum de 16,66€ par mois. Enfin, 50% des propriétaires paieront entre 1 et 100€ par an soit un maximum de 8,33€ par mois.

SAINTE-GENEVIÈVE CONSERVE, ET DE TRÈS LOIN, LE TAUX DE TAXE FONCIÈRE, LE MOINS ÉLEVÉ DU TERRITOIRE, POUR LES VILLES DE MÊME CATÉGORIE :

Ville	Taux de Taxe Foncière	Variation de recettes par rapport à Sainte-Geneviève
Longjumeau	41,37%	3 687 064,40
Saint-Michel/Orge	39,14%	2 286 356,80
Morsang/Orge	36,20%	439 684,00
Brétigny/Orge	36,39%	559 026,80
Sainte-Geneviève	35,50%	-

TAUX DE TAXE FONCIÈRE

MOYENNE Nationale des villes de même catégorie	39,40%
MOYENNE Départementale des villes de même catégorie	38,60%
Sainte-Geneviève	35,50%

Signature de l'Entente de la Cuisine Centrale avec les Maires de La Norville et Cheptainville.



PERSPECTIVES

Agir pour l'avenir de Sainte-Genève des Génovéfaines et des Génovéfains

Le budget municipal est bien plus qu'une somme de dépenses et de recettes, c'est avant tout ce qui permet le service public. Chaque euro dépensé a une seule finalité : être au service des habitants et avoir de l'ambition pour notre Ville.

Ainsi, quatre enjeux majeurs ont été arrêtés par l'équipe municipale :

- **Sainte-Geneviève Ville à « bien vivre »** engagée dans la transition écologique et solidaire.
- **Sainte-Geneviève, Ville d'apprentissage,** d'épanouissement et d'émancipation de la jeunesse.
- **Sainte-Geneviève, Ville fraternelle** pour et auprès des Génovéfains.
- **Du vivre ensemble au "Faire Ensemble".**



BIEN VIVRE À SAINTE-GENEVIÈVE

Après l'opération -Adopte un Arbre- qui aura permis de planter près de 3 000 arbres en 2022, y compris sur les espaces publics, l'année 2023 verra se poursuivre **LA VÉGÉTALISATION DE LA VILLE**. Elle représente d'importants enjeux pour protéger la biodiversité, réduire la pollution en diminuant l'impact carbone de la Ville, et contribuer à son embellissement. **Bien vivre à Ste Gen', c'est aussi réduire nos émissions de CO².**

Depuis l'automne 2022, ce sont plus de 1 600 logements et de nombreux services publics qui sont raccordés au **RÉSEAU DE GÉOTHERMIE**, une énergie propre permettant l'économie de plus de 4 000 tonnes de CO² par an et une énergie avec un coût stable afin d'améliorer le pouvoir d'achat de nombreux foyers. En 2023, de nouvelles études sont lancées par la SEER afin de définir les prochaines étapes de développement du réseau, et ainsi **augmenter le nombre de logements et de bâtiments publics bénéficiant de cette source d'énergie.**

Aussi, nos actions pour la biodiversité doivent s'amplifier. Face à ce que les scientifiques appellent communément la 6^{ème} extinction de masse, chacun doit prendre sa part. **Afin de protéger la faune et la flore, la Ville a procédé en 2022 à la réalisation d'un ABC DE LA BIODIVERSITÉ** permettant une connaissance fine des espèces présentes sur le territoire. En 2023, ces actions se poursuivent au travers l'engagement des **PROJETS DE RENATURATION** du Parc Pierre et de la **Châtaigneraie et la Fête de la Nature** qui permettra la sensibilisation notamment des plus jeunes.

Par ailleurs, car cela participe également au cadre de vie et au dynamisme de Sainte-Geneviève, **notre Ville maintiendra ses efforts pour SOUTENIR LE TISSU ÉCONOMIQUE** existant et accompagner les commerces de proximité, que ce soit en favorisant l'installation

de nouveaux commerces ou en continuant l'accompagnement et l'animation commerciale auprès des commerçants.

La SÉCURITÉ est un droit fondamental, garant de l'exercice de toutes les autres libertés. **A Sainte-Geneviève-des-Bois, la Municipalité s'accorde à en faire sa priorité.** L'année 2023 verra la poursuite de **l'extension progressive du réseau de caméras** qui a bénéficié des autorisations préfectorales et des accords de subvention en 2022. L'installation des nouvelles caméras est en cours et s'achèvera avant l'été prochain portant leur nombre à **plus d'une centaine**. Afin d'accompagner cette extension, le Centre de Supervision Urbain où arrivent toutes les images sera agrandi.

Enfin, **le PROGRAMME DE RÉNOVATION DES VOIRIES ET TROTTOIRS continuera en partenariat avec Cœur d'Essonne Agglomération.** Ces chantiers indispensables permettent de sécuriser l'ensemble des usagers et de garantir **les meilleures conditions de circulation dans la Ville.** Ils offrent aussi la possibilité d'aménager la voirie pour répondre aux besoins des Génovéfains en procédant à : **la mise en accessibilité des trottoirs et des arrêts de bus, l'intégration d'itinéraires cyclables sécurisés, l'apaisement de la vitesse pour des rues mieux partagées entre tous les usagers, la plantation d'arbres et la végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur.** Ces chantiers sont conduits dans des logiques de coordination avec la Régie d'eau publique et le service d'assainissement de l'agglomération afin de **mutualiser les coûts** et de garantir la meilleure gestion des deniers publics.

SAINTE-GENEVIÈVE, VILLE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉPANOUISSEMENT

Accompagner les jeunes Génovéfains, c'est œuvrer pour **PERMETTRE À CHAQUE ENFANT, DE GRANDIR ET DE S'ÉPANOUIR, sur tous les temps de l'enfant et de la jeunesse** (scolaire, périscolaire et extra-scolaire). C'est aussi leur permettre de **découvrir et de pratiquer le sport, la musique, les arts ;** proposer un accompagnement scolaire individualisé pour **éviter le décrochage.** C'est enfin proposer des actions qui permettent aux enfants et aux jeunes de s'ouvrir au monde, aux enjeux de la citoyenneté, de **leur donner les moyens de construire leur parcours d'engagement et d'émancipation.**

En janvier 2022, la Ville a obtenu le **LABEL CITÉ ÉDUCATIVE** pour trois années. La spécificité du dossier déposé est qu'il est commun avec les villes de Saint-Michel-sur-Orge et de Fleury-Merogis. **Ce sont 300 000€ par an supplémentaires qui sont fléchés pour permettre la prise en charge à partir de 3 ans et jusqu'à 25 ans des problématiques éducatives, de parentalité et de prévention de la délinquance sur les trois villes.** Pour l'année scolaire 2023-2024, plusieurs projets porteront sur les échanges entre écoles des villes autour des thématiques culturelles, sportives, environnementales ou de climat scolaire.

Végétalisation des espaces publics pendant la dernière journée de plantation.



neviève, éfaits

Par ailleurs, la Ville a à cœur de **favoriser les ACTIONS SPORTIVES, CULTURELLES ET CITOYENNES** et continuera à soutenir l'accès à ces pratiques grâce aux interventions du conservatoire et des éducateurs sportifs sur le temps scolaire et périscolaire ainsi qu'à travers une programmation spécifiquement dédiée au jeune public. A titre d'exemple, **100 classes élémentaires sur 127, bénéficient de séances sportives encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville.**

De plus, les jeux sportifs et les pratiques sportives sont des supports privilégiés pour sensibiliser à des enjeux de société. **Aussi, la programmation du service des sports sera rythmée par l'échéance des JEUX OLYMPIQUES DE 2024, la Ville étant labellisée -TERRE DE JEUX-,** et portera des projets questionnant l'égalité femmes-hommes dans le sport ou encore valorisant des sportifs aussi performants qu'engagés en dehors de leur pratique.

Par ailleurs, **Sainte-Geneviève soutient l'engagement des jeunes avec LE -PASS JEUNES CITOYENS- qui complète LE -TREMPLIN JEUNE CITOYEN-** mis en place par Département et qui permet aux jeunes âgés de 15 à 17 ans de **bénéficier d'une aide cumulée de 250€** et ceux de 18 à 25 ans **de 500€ pour financer un projet personnel** (frais de formation, permis de conduire, carte Navigo, frais d'inscription à un établissement scolaire...) en contrepartie de 20h et 40h d'engagement citoyen. **Ce dispositif a déjà bénéficié à 290 jeunes génovéfains.**

SAINTE-GENEVIÈVE, VILLE FRATERNELLE POUR ET AVEC LES GÉNOVÉFAINS

La crise sociale et économique sans précédent que nous avons connue avec la pandémie du COVID 19, ajoutée à la crise énergétique de 2022, **a mobilisé et mobilise pleinement les services sociaux de la Ville qui œuvrent pour ACCOMPAGNER LES PUBLICS LES PLUS FRAGILES.**

En 2023, **le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) continuera d'accompagner individuellement et collectivement les Génovéfains.** Il continuera de dédier un fonds d'aide sociale facultative destiné à apporter une aide financière ponctuelle, sous forme de don ou d'avance remboursable, aux Génovéfains rencontrant des difficultés d'ordre matériel en lien avec l'alimentation, le logement, l'énergie, la santé, l'insertion, la mobilité.

En parallèle, **pour répondre aux objectifs visant à développer L'AUTONOMIE ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS,** les engagements sur l'accès aux droits, l'inclusion numérique, la prévention et la promotion de la santé avec Octobre Rose par exemple, le logement, l'accès à un meilleur pouvoir d'achat avec les groupements de commandes bois et fioul, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes avec l'aide aux étudiants boursiers, la lutte contre l'isolement des seniors avec le plan canicule et le portage de repas à domicile, ou encore, la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes, seront poursuivis. **Depuis 2018, le CCAS a rejoint le réseau local intercommunal et inter-partenarial de lutte contre les violences faites aux femmes.**

Des investissements vertueux pour l'environnement et pour les finances de la Ville

Les investissements que réalise notre Commune chaque année **participent au quotidien à l'amélioration de la qualité d'accueil des usagers, du cadre de vie des habitants et au renforcement du service public de proximité pour l'ensemble des usagers.**

Par ailleurs, consciente des enjeux climatiques majeurs, la Ville doit s'adapter pour faire face à l'aggravation des dérèglements, autant qu'à les anticiper par la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. **C'est pourquoi Sainte-Geneviève-des-Bois s'est engagée dans des politiques environnementales ambitieuses comme la réhabilitation de la place du marché du Donjon ou encore la géothermie.**

Aussi, l'adoption du plan de sobriété en fin d'année 2022 permet de réduire les consommations énergétiques de nos bâtiments publics, **il est cependant nécessaire d'aller plus loin encore, et d'orienter les investissements sur des projets à forte valeur ajoutée environnementale,** qui permettront également la réalisation de gains énergétiques substantiels et ainsi de **réduire les coûts de fonctionnement qui impactent le budget de la Ville.**

Ainsi, en 2023, les investissements, grâce en partie aux subventions sollicitées, permettront de réaliser en plus de l'entretien et des réparations courantes :

- L'achèvement de la **réhabilitation thermique du Gymnase Romain Rolland.**
- La **réalisation d'un Plan Leds** pour remplacer chaque luminaire au sein de toutes les écoles, des six gymnases et du parc des sports.
- La **fin de la rénovation de la halle du marché couvert** du Donjon.
- Le lancement des études pour le **réaménagement et la végétalisation du Parc Pierre et du Parc de la Châtaigneraie.**
- L'**agrandissement du Centre de Surveillance Urbain** où les images de la centaine de caméras que compte la Ville sont déportées (en plus du commissariat de Police Nationale).
- L'**agrandissement du Dojo Bailo** et la réalisation d'une étude pour la **création d'une salle de musculation** afin d'accueillir la délégation olympique brésilienne de judo et améliorer les conditions d'entraînement pour nos judokas.
- Le lancement de la **végétalisation des cours d'école.**

Le gymnase Romain Rolland bientôt réhabilité thermiquement.



Agir pour l'avenir de Sainte-Geneviève, des Génovéfaines et des Génovéfains

Par ailleurs, la Ville souhaite poursuivre ses **ACTIONS EN DIRECTION DE LA SANTÉ DES GÉNOVÉFAINS ET DE LA PRÉVENTION**. Depuis plusieurs années, la Ville est engagée aux côtés de l'Agence Régionale de Santé pour permettre la création d'un Centre de Consultations et de Soins Urgents (CCSU) sur le site de Perray-Vaucluse. Cependant, la gestion quotidienne de la crise sanitaire a eu un impact sur le calendrier de réalisation du projet. Mais ce report est aussi synonyme de bonnes nouvelles. En effet, la Ville a continué de travailler activement aux côtés de l'ARS, et de plusieurs opérateurs comme l'hôpital Jacques Cartier de Massy. Et désormais, c'est un projet bien plus vaste qui est entrepris (ouverture annoncée d'ici quelques années). Au-delà du CCSU, c'est tout un plateau technique d'imagerie avec IRM et scanner qui verra le jour à Perray-Vaucluse. Ce projet de pôle médical permettra d'attirer de nombreux médecins généralistes et spécialistes à Sainte-Geneviève. Dans un contexte où les déserts médicaux se multiplient en Île-de-France, c'est une opportunité inédite offerte à notre Commune de disposer d'une offre de santé de qualité.

Enfin, la Ville continuera son **SOUTIEN AU TISSU ASSOCIATIF**. Présentes dans les champs du sport, de la solidarité, de la culture, de l'engagement citoyen ou humanitaire, les associations génovéfaines jouent un rôle essentiel dans l'implication des citoyens pour répondre à des besoins d'utilité sociale afin d'améliorer la qualité de vie et la solidarité sur la Commune.

DU VIVRE ENSEMBLE AU FAIRE ENSEMBLE

L'année 2023 sera marquée par les **ANIMATIONS LIÉES AU 30 ANS DE LA MORT DE NOUREEV** portées par l'ensemble du pôle Culturel au travers notamment d'un partenariat avec les Opéras de Paris et d'une grande soirée hommage qui a eu lieu le 10 février dernier. Ce grand artiste a marqué à jamais le monde de la danse. Il est aujourd'hui enterré dans le cimetière russe à Sainte-Geneviève et fait incontestablement partie de l'histoire de notre Ville.



Les élèves du Centre Artistique à l'Opéra de Paris.

Il a d'ailleurs donné son nom à notre centre artistique classé « conservatoire à rayonnement communal » par le ministère de la Culture, il est un lieu incontournable de la **VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE** qui propose de nombreux enseignements aux 800 élèves inscrits : plus de 19 instruments pratiqués, des ensembles et orchestres, 4 esthétiques en danse, un cursus théâtre, les arts plastiques. De plus, un partenariat conséquent est tissé avec les écoles et collèges de la Ville.

Par ailleurs, en complément de la **SAISON CULTURELLE** et de la **PROGRAMMATION DE LA PISCINE D'EN FACE**, l'action culturelle sur la Ville a pris une nouvelle dimension à travers de nouveaux temps forts : les **jours du patrimoine**, la **médiation autour des expositions** maintenant incontournables à Jacques Brel, des **partenariats avec le cinéma des 4 Perray** aussi bien pour les enfants, les jeunes que pour les seniors, le **soutien à des compagnies en résidence** ou des **partenariats avec de nombreux acteurs culturels**.

L'année 2023 sera également une **ANNÉE SPORTIVE** ! Au-delà de compter parmi ses associations le plus important club omnisport de l'Essonne (SGS), Sainte-Geneviève est résolument une **Ville sportive qui excelle au plus haut niveau** dans des disciplines comme le Judo ou le Triathlon. **Le sport pour tous, le sport loisir et sport santé sont aussi fortement soutenus par la municipalité**. D'ailleurs l'édition 2023 d'« Un été à Ste Gen' » sera placée sous le signe du sport et fait écho à notre engagement dans la **préparation de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 en tant que Ville labélisée -Terre de Jeux-** et -Centre de préparation aux Jeux- pour la délégation brésilienne de judo. L'édition 2022 a rassemblé près de 7 000 personnes autour de 5 spectacles, 32 pratiques sportives et activités ludiques.

Enfin, dans le cadre des **ACTIONS DÉVELOPPÉES EN FAVEUR DU "FAIRE ENSEMBLE"**, la Ville a déjà organisé **3 journées citoyennes** depuis 2017. Fort de ce succès croissant, et après une pause liée à la pandémie de Covid-19, la Journée Citoyenne sera reconduite cette année. Moment unique et original de partage entre les habitants, les personnels municipaux, les associations, **le tout dans un esprit de « faire ensemble pour le bien commun »**. De nombreux chantiers citoyens sont proposés par les habitants répartis dans toute la Ville le 11 juin pour cette nouvelle édition de la Journée Citoyenne, nous vous y attendons nombreux !

La Fête des Associations en septembre, un événement incontournable.



La Journée Citoyenne, symbole du "Faire Ensemble" génovéfain.

NOUVEAUX GÉNOVÉFAINS

Visites de la Ville avec les élus

Vous venez de vous installer à Sainte-Geneviève-des-Bois ? Bienvenue ! M. le Maire et la Municipalité vous invitent à découvrir votre Ville et à participer à une matinée d'accueil. C'est une rencontre conviviale entre nouveaux Génévéfains, à travers une visite guidée en car, et l'occasion de découvrir le Patrimoine municipal. **Ne ratez pas ce moment privilégié !**

La prochaine aura lieu le samedi 3 juin 2023

9h45 : accueil et petit-déjeuner convivial à l'Hôtel de Ville

10h : balade urbaine en bus

11h15 : échanges avec la Municipalité

12h15 : verre de l'amitié

Merci de confirmer votre présence à evenementiel@sgdb91.com ou au 01 69 46 67 84

©Denis Trasfi



©Denis Trasfi



ACCUEIL DES NOUVEAUX

Génévéfains

Mme/M. :

Nombre d'adultes :

demeurant :

Nombre et âges des enfants :

91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Email :

Merci de confirmer votre présence avant le **23 mai 2022** au pôle Associatif et Événementiel : evenementiel@sgdb91.com ou au 01 69 46 67 84

Téléphone :



Le vôtre c'est quand ?

Cette année encore, les repas de rue sont de retour à Sainte-Geneviève-des-Bois. Au menu, boissons fraîches, plats cuisinés ou barbecue géant. C'est vous qui choisissez !

COMMENT ORGANISER UN REPAS DE RUE ?

Entre voisins, vous choisissez la date, le lieu, ce que vous mangez, ce que vous buvez... Puis, en contactant le service, vous pourrez faire part de vos besoins et celui-ci fera de son mieux pour répondre à vos demandes : barnums, chaises, tables, fermeture de la rue...

INFORMATIONS
evenementiel@sgdb91.com
 01 69 46 67 84

COMMÉMORER ET RÉCONCILIER LES MÉMOIRES DE L'ESCLAVAGE ET DE LA COLONISATION EN FRANCE

Une expo, une élection, un projet innovant !

Le Lycée Einstein a décidé de baptiser une salle du lycée du nom d'une personnalité marquante. Les élèves ont voté début avril après un travail de plusieurs mois sur ces personnalités plus ou moins connues autour des questions de mémoires de l'esclavage et de la colonisation. Un projet original pour aborder ces thèmes en toute sérénité et connaissance historique.

Depuis quelques années, notre pays se questionne sur la place de certaines personnalités laissées de côté dans les livres d'histoire. **C'est le point de départ du projet mené cette année au lycée Einstein et du recueil "Portraits de France"** élaboré en 2021 par un comité scientifique sous la direction de Pascal Blanchard à la demande du Président de la République. **Ces portraits de 318 personnalités issues de l'immigration, des Outre-Mer et des anciennes colonies sont le point de départ du projet** mené par les professeurs Mme Depelley, Mme Millo, Mme Julan (histoire-géographie) et Mme Gibergues (professeure d'espagnol), **formées par l'association américaine Facing History** qui forme les enseignants à aborder les questions vives qui traversent la société. **Ce projet a mobilisé plus d'une vingtaine de collègues, de toutes disciplines (anglais, français, SES) :** « Dans un premier temps nous avons réalisé un travail sur l'identité, de nombreux élèves du lycée sont issus de l'immigration, et réa-

lise une étude de terrain sur le nom des rues de la Ville. Chacune des 30 classes s'est emparée du sujet et a choisi une personnalité méconnue qui méritait d'être mise en avant. »

Une exposition a été montée par les lycéens racontant le parcours de ces hommes et femmes remarquables. **Les élèves ont été ensuite appelés à élire celui ou celle qui donnera son nom à la salle de l'établissement.** Ce projet innovant permet aux lycéens de s'emparer activement des questions historiques qui traversent notre pays lors de débats en classe, d'exposition en langues étrangères, de sorties pédagogiques ou d'interventions des élèves dans des classes pour présenter leur candidat. **Le résultat du vote, après dépouillement par les élèves du CVL (Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne), sera annoncé le 12 mai** en présence de Monsieur le Préfet, du Maire de Sainte-Genève-des-Bois, et d'autres personnalités. **Ce projet d'établissement est une traduction de l'intelligence collective en action !** ■



NON AU HARCÈLEMENT

"Aïssons tous" le clip contre le harcèlement réalisé par une classe de l'école Romain Rolland récompensé !

Valérie Simon et sa classe de CE1 ne sont pas peu fiers de leur travail ! **Ils ont décroché le Premier prix de la vidéo "Harcèlement École Élémentaire" le 9 mars dernier dans le cadre du programme national -PHARE-.** Un projet mis en route dès le début de l'année scolaire. Valérie Simon : « Les enfants doivent, dès leur plus jeune âge, être sensibilisés à ces questions de harcèlement et adopter les bons réflexes le plus tôt possible ! ».

La classe de CE1 a visionné des clips contre le harcèlement, en a retiré des mots clefs et un parent d'élève musicien en a fait une chanson. Place ensuite à la réalisation du clip et au tournage de scénettes jouées par les enfants de la classe avec la mascotte Nounah. Un investissement payant puisque **les enfants ont décroché le premier prix académique dans la section vidéo, catégorie "écoles élémentaires".** Louis se souvient de ce moment où la rectrice a demandé « au public de se lever, c'était très émouvant ! ». Un travail au long cours qui a enthousiasmé les enfants qui connaissent par cœur **le numéro de téléphone pour signaler une situation de harcèlement, le 30 20.** ■



Visionnez le clip réalisé par les élèves. Un grand bravo à cette classe dynamique et vivante !



JEUNESSE

Le Pass'jeunes citoyens accessible pour les plus jeunes

Donner quelques heures de son temps à une association en échange d'un coup de pouce financier, voilà le dispositif -Tremplin jeune Essonne- accessible désormais aux collégiens, toujours en contrepartie d'un engagement citoyen. À Sainte-Geneviève-des-Bois, ce dispositif se nomme -Pass'jeunes citoyens-.

Autrefois réservé aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, le Département a décidé d'élargir ce dispositif aux collégiens et récompense ainsi leurs premiers engagements citoyens. Les collégiens investis dans les Conseils Municipaux des Enfants, les conseils de vie Collégiens, les jeunes sapeurs-pompiers, dans une association junior ou en tant que jeunes aidants ont droit à une carte prépayée de 50 €. Elle leur servira à financer du matériel de sport, découvrir des lieux culturels ou accéder à des sites de loisirs en Essonne (bases de loisirs, piscines...). **Notez qu'un bonus de 400 € peut être alloué par le département si un jeune crée ou reprend une association.**

AIDER LES JEUNES À ENTRER DANS LA VIE ACTIVE

La Ville, partenaire historique de ce dispositif d'émancipation des jeunes génovéfains et génovéfaines a voté la poursuite des aides complémentaires à celles du département. En échange de 20 heures de bénévolat, la Ville verse 50 € en plus des 200 € pour les 15/17 ans. Pour les 18/25 ans, en échange de

40 heures de bénévolat, la Ville apporte 100 € en plus des 400 €. Enfin, outre les associations et les collectivités territoriales, d'autres structures pourront également accueillir les jeunes dans ce parcours. **Il s'agit des établissements scolaires, des entreprises de l'économie sociale et solidaire, des établissements pour les jeunes suivis par l'Aide sociale à l'enfance et des établissements médico-sociaux.**

Autre nouveauté, il est possible de réaliser un engagement par tranche d'âge. Les jeunes peuvent donc réaliser un premier engagement citoyen à 12 ans dans un collège, un second à 16 ans dans une association caritative et un troisième à 22 ans au sein d'une mairie pour l'organisation d'un événement par exemple. **Depuis 2020, ce sont 290 génovéfains qui ont bénéficié de ce Pass' !**

Service Jeunesse
61 avenue du Régiment Normandie
Niémen
☎ 01 69 25 88 10



©Marthilde Marques

CAMPUS JEUNES

Des jobs d'été, de la formation et de l'alternance pour les jeunes essonnien

Chou Sokhan est un directeur heureux : « Je trouve les jeunes de plus en plus motivés et sérieux dans leurs recherches. J'ai un poste d'alternant, un CDD à temps partiel et 2 jobs d'été à pourvoir et j'ai déjà une bonne pile de CV. » Le responsable du magasin Devred de la Croix-Blanche enchaîne tout de même ses jobs dating de 10 minutes. Beau succès de fréquentation pour les étudiants en recherche d'alternance, de formation ou de jobs d'été. **Cette 6^{ème} édition du Camus Jeunes organisé par le pôle DEFI- Développement de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion a réinvesti la salle G. Philippe cette année.** Une quarantaine d'entreprises, 6 organismes de formation et 18 partenaires présents dont la Mission Locale du Val d'Orge proposaient aux jeunes 272 postes, 117 stages et alternances et plus de 110 jobs d'été. Pour Gédéon, 18 ans, étudiant en Bachelor Universitaire Technologique « c'est bien pensé car tu peux trouver à la fois ton premier job d'été et préparer ton avenir à long terme avec les alternances. » ■



Devenir Sapeur-pompier volontaire : C'est possible !

Vous avez entre 17 et 55 ans, le sens du travail en équipe et la volonté d'aider autrui ? Vous pouvez intégrer les sapeurs-pompiers et découvrir tous les aspects de leur profession !

Participez à la Journée de Promotion des métiers des Sapeurs-Pompiers, samedi 3 Juin 2023, de 13h à 15h30 sur le Parvis face à la médiathèque, rue de la Liberté ■



9
CAS SUR 10
SOIGNÉS PARCE
QUE DÉTECTÉS
TÔT.

✓
ÉVÉNEMENT
A COÛTS
RÉDUITS



MOBILISATION

La Marche Bleue contre le cancer colorectal !

Samedi 25 mars dernier, vous étiez nombreux au parking du parc de l'Orge au départ de la Marche Bleue organisée par la Ville en partenariat avec Villiers-sur-Orge et Longpont-sur-Orge. Une première mobilisation dans le cadre de Mars Bleu 2023, mois de mobilisation contre le cancer colorectal en présence des élus de la Ville.

Sur place, des agents du centre de dépistage des cancers d'Ile de France en Essonne, des médecins membres de la CPTS Val d'Orge et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne ont distribué des kits de dépistage gratuits. A l'instar d'Octobre Rose pour les cancers de sein, Mars Bleu est le mois du cancer colorectal, un cancer qui touche chaque année plus de 43 000 personnes, soit près de 120 cas diagnostiqués par jour. Cette marche et ces stands de prévention ont été mis en place pour encourager les dépistages du cancer qui détecté suffisamment tôt peut être guéri dans 9 cas sur 10. ■



Frédéric PETITTA avec Gilles Fraysse, Maire de Villiers-sur-Orge.



©Monkey Buusiness

PARTENARIAT

Ciné Senior

Fruit d'un partenariat entre le pôle Senior de la municipalité et le cinéma des 4 Perray, qui se trouve sur l'avenue Gabriel Péri à Sainte-Geneviève-des-Bois, le Ciné Senior a vu le jour il y a un peu plus d'un an, en mars 2022.

Il s'agit d'une séance mensuelle, le 2^{ème} mardi de chaque mois, proposée à tous les retraités génovéfains au tarif unique de 4 euros.

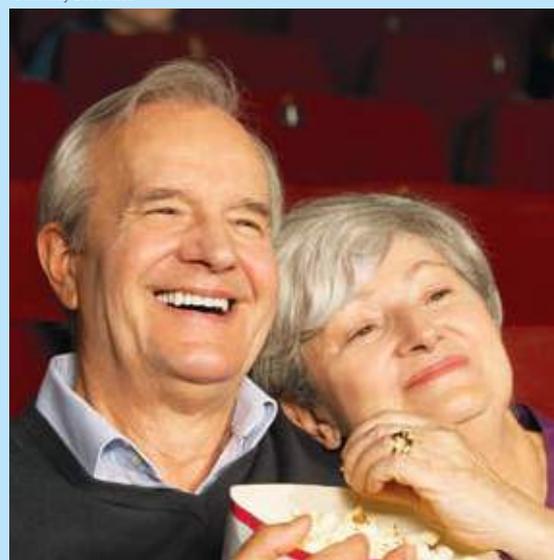
Ces séances de Ciné Senior sont très appréciées des retraités : c'est devenu LE rendez-vous mensuel pour beaucoup d'entre eux. C'est aussi un moment agréable de partage, pour découvrir des films actuels français.

Une employée du pôle Senior ainsi que l'Adjointe au Maire en charge de l'accompagne-

ment des personnes âgées, Mme Bouchon, vous y accueillent avant chaque séance.

Le nombre de participants a augmenté au fur et à mesure des séances et actuellement environ 200 retraités y participent chaque mois.

Si cela vous intéresse, il suffit de vous inscrire auprès du pôle Senior au 01 69 46 80 45 ou pole-senior@sgdb91.com. Une semaine avant la projection, le titre du film vous sera communiqué et vous pourrez accepter ou décliner la proposition.



PRÉVENTION

Dépistage du cancer du col de l'utérus

Dans le cadre de ses missions de prévention, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Val d'Orge a organisé avec le Centre de Dépistage des Cancers IDF, Site de l'Essonne et la CPAM, 2 journées de dépistage du cancer du col de l'utérus en décembre 2022, dans notre Commune.

Médecins, sages-femmes, chargés de prévention et infirmières se sont mobilisés et ont permis à une cinquantaine de Génovéfaines de bénéficier d'un dépistage. Rappelons que le dépistage du cancer du col de l'utérus est recommandé pour toutes les femmes âgées de 25 à 65 ans, sauf indication contraire du médecin.

Il est réalisé grâce à un frottis du col de l'utérus qui recherche, selon l'âge de la personne :

- La présence de cellules du col anormales au niveau du col de l'utérus, pour les jeunes femmes âgées de 25 à 29 ans,
- La présence du virus HPV (papillomavirus humain) entre 30 et 65 ans.

À QUI S'ADRESSER ?

Gynécologue, médecin traitant, laboratoire ou sage-femme, chacun de ses personnels de santé peut réaliser ce dépistage. Et par conséquent, sauver une vie ! ■



ANIMATIONS SENIORS

Les stages "Équilibre"

Dès sa mise en place, en février 2022, cette activité a remporté un vif succès auprès du public senior. Mathilde Briant, professeur de judo et animatrice de ces stages, intervient au Dojo Gérard Bailo et au Vieux-Perray dans le cadre d'un partenariat entre le pôle Senior et l'association Saparman, qui se consacre à l'activité physique dédiée aux seniors. Rapidement, cette activité a trouvé son public : 3 stages sont proposés actuellement, répartis en différents niveaux (1 pour les débutants, 2 pour les confirmés).

Ces séances alliant anticipation, équilibre, souplesse, force et coordination sont adaptées au rythme de chacun. Le tout avec des exercices et méthodes ludiques inspirés des arts martiaux. Jusqu'à présent le stage équilibre a été gratuit pour l'ensemble des participants. Le pôle Senior espère poursuivre cette activité dans la mesure du possible tout au long de l'année car les retraités expriment les bienfaits de cette activité physique adaptée. ■

ÉVÈNEMENT

Forum handicap emploi & sport

La Fédération Française Handisport en partenariat avec la Ville organise un forum de l'emploi pour les personnes touchées par le handicap à la Piscine d'en Face le mercredi 24 mai.

Paris accueillera les championnats du monde de para athlétisme du 8 au 17 juillet prochain.

Profitant de cet événement la Fédération Française Handisport a choisi quelques villes d'Ile de France reconnues pour leur engagement dans la lutte contre le handicap pour organiser un forum de l'emploi destiné aux personnes en situation de handicap. Adrien Balduzzi et Hugo Duval en charge de ces forums ont trouvé chez nous des oreilles attentives : « Sainte-Geneviève se distingue par son action auprès de ce public et la rencontre avec Séverine Busson, Conseillère municipale déléguée en charge du Handicap et Ville inclusive et M. le Maire nous ont définitivement convaincu de leur volonté de faire bouger les lignes. » Le forum se tiendra donc le mercredi 24 mai à la Piscine d'en Face, un lieu accessible pour tous les publics de 9h à 17h. Près de 60 entreprises seront présentes et proposeront plusieurs centaines d'emplois aux personnes en situation de handicap. « L'idée est de mettre face à face les chercheurs d'emplois et les employeurs. Il y a beaucoup de préjugés sur le handicap qui dans la grande majorité est invisible. » Un système unique en France permettra aux personnes sourdes et malentendantes de retranscrire leurs paroles sur un écran grâce aux solutions développées par Acceo-Tadeo. Des tables rondes

sous-titrées ponctueront la journée autour de thématiques telles que "Travailler en situation de handicap, une richesse" ou "Le handisport pour le goût du résultat dans le travail". Un conseiller spécialiste du droit du travail handicap répondra à toutes vos questions et un espace coaching sera aménagé pour vous aider à trouver l'emploi le plus adapté à votre handicap.



@Seventyfour

ZOOM SUR...

La bibliothèque sonore d'Évry-Courcouronnes

Depuis 1976, l'Association des -Donneurs de Voix- réalise et gère des enregistrements d'ouvrages littéraires destinés à être prêtés gratuitement aux personnes empêchées de lire.

UNE BIBLIOTHÈQUE SONORE, POUR QUI ET POURQUOI ?

D'abord destinée aux personnes malvoyantes, elle s'adresse aujourd'hui à toute personne en mesure de produire un certificat médical, une carte d'invalidité ou une carte de mobilité inclusion : aveugles, handicapés moteur, personnes souffrant de tremblement, d'ataxie, de dystonie, de dyslexie, etc. Elle s'est également tournée vers les élèves ayant des difficultés de lecture et diagnostiqués DYS : elle propose un catalogue très complet d'œuvres qui sont étudiées au collège ou au lycée, mais aussi de livres variés qu'on peut lire pour le plaisir. Elle offre aussi la possibilité de faire enregistrer un titre qui ne serait pas encore disponible sur leur catalogue ou sur le catalogue national.

DONNER SA VOIX, DONNER SON TEMPS

L'association, qui enrichit son catalogue grâce au travail des bénévoles, invite tous ceux qui souhaitent contribuer à la lecture des textes à prendre contact avec elle. De même, vous pouvez donner de votre temps en participant aux opérations de gestion de l'Association. Installée à l'Agora d'Évry-Courcouronnes, la bibliothèque sonore dessert l'ensemble du département de l'Essonne.

Centre Commercial Régional Évry 2
110 Place de l'Agora, Michel Boscher,
Évry-Courcouronnes
☎ 01 60 78 19 01
contact@bsevry.fr

SENIORS

Les repas de l'amitié

Plébiscités par de nombreux retraités, les moments de partage autour d'un repas ont disparu le temps de la pandémie. Depuis le printemps 2022, le pôle Senior propose de nouveau les repas de l'amitié pour les retraités génévains, qui se retrouvent à la salle Gérard Philippe pour partager un moment convivial et toujours très apprécié.

Entre amis ou voisins, ce sont 4 repas de l'amitié qui sont proposés en 2023. Ils sont aussi l'occasion de faire de nouvelles connaissances ! Tous les seniors sont les bienvenus, qu'ils soient de fidèles habitués ou de jeunes retraités.

Ces moments chaleureux sont possibles grâce à la collaboration des différents services de la Ville. La cuisine centrale, qui confectionne les repas ; le service Hyra, qui

emploie les agents de service des écoles qui assurent le service ; les agents de la salle Gérard Philippe qui installent la salle, le service Environnement, qui s'occupe des décorations florales des tables ; le service Communication, qui édite les menus, et le pôle Senior qui organise et coordonne cette manifestation, inscrit et accueille les retraités.

Le prix du repas est de 6,60 € et les dates sont annoncées dans le journal Votre Ville. S'il est trop tard pour vous inscrire au repas de mai, prenez note : le prochain aura lieu en octobre, pendant la semaine Bleue dédiée aux retraités.

Vous êtes intéressé(e) ? Les inscriptions se font auprès du pôle Senior au 01 69 46 80 45 ou pole-senior@sgdb91.com jusqu'à 15 jours maximum avant la date du repas.



©Mathilde Marques

©Mathilde Marques

SORTIE À ROUEN

DES HAUTS LIEUX DE ROUEN

JEUDI 22 JUIN 2023

Matinée libre à Rouen avec déjeuner libre et visite guidée dans l'après-midi.

C'est toute l'histoire de Rouen que nous vous invitons à découvrir au cours de cette promenade pédestre : **Cathédrale Notre-Dame, église et aître Saint-Maclou, Gros Horloge, Parlement de Normandie, église Sainte-Jeanne d'Arc et place du Vieux Marché.** Tous les styles sont représentés, du Moyen-Âge à l'architecture moderne, en passant par la Renaissance et l'époque classique sans oublier la période de reconstruction d'après-guerre. La durée de la visite est de 2 heures (prévoir des chaussures confortables).

Prix : 36 euros (comprenant le transport en car avec itinéraire de ramassage sur Sainte-Geneviève et visite guidée des hauts lieux de Rouen ; repas libre à votre charge) • Inscription obligatoire avant le 31 mai •

LE MUSÉE VIENT À VOUS...

DÉCOUVRONS L'IDÉAL DE LA BEAUTÉ EN ART ET STIMULONS NOTRE MÉMOIRE

LUNDI 26 JUIN 2023

À 14h30 à la salle du Miroir. Rue Emile Kahn, salle située à l'arrière de l'Hôtel de Ville. **Conférence animée par ARTZ.**

Selon un rapport récent de l'Organisation Mondiale de la Santé, les activités culturelles diminuent les risques de déclin cognitif. En Angleterre, ce type d'activité est même prescrit par les médecins généralistes. Découvrez pourquoi et surtout comment. ARTZ vous propose d'explorer l'idéal de beauté à travers la Grande Odalisque de Ingres, la magnifique Phryné par Jean-Léon Gérôme, Pygmalion et Galatée de Girodet et le jugement de Paris de Hans Von Aachen.

Gratuit - Entrée libre •

DÉJEUNER-CROISIÈRE AU PORT AUX PERCHES

JEUDI 13 JUILLET 2023

Une croisière gourmande à bord du « clignon » ; Embarquement prévu à 12h30 au Port aux Perches pour une croisière-déjeuner d'environ 3 h.

Prix : 67 euros (comprenant le car avec itinéraire de ramassage dans la Ville et le déjeuner-croisière) • Inscription obligatoire avant le 14 juin •

SORTIE À TROUVILLE-SUR-MER

JOURNÉE LIBRE

MARDI 22 AOÛT 2023

Trouville-sur-Mer est une commune française, située dans le département du Calvados en Normandie. Petit port de pêche jusqu'au XVIII^e siècle, la ville se développe à partir de la première moitié du XIX^e siècle et devient associée aux bains de mer et aux peintres qui la fréquentent. C'est une des principales stations balnéaires de Normandie aujourd'hui, comme sa rivale historique Deauville.

Tarif : 30 euros (comprenant le transport en car avec itinéraire de ramassage dans la ville ; repas à votre charge) • Inscription obligatoire avant le 4 août •

BALS

VENDREDIS 12 MAI ET 16 JUIN

De 14h à 18h à la salle du Champ de Foire Rue Léo Lagrange. Accueil dès 13h30.

Tarifs : Génovéfains 8 € (sur présentation de la carte mise à jour ou d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois) 10 € pour les seniors n'habitant pas la commune. Règlement sur place. Inscription non obligatoire •

LOTO

JEUDI 8 JUIN

De 14h30 à 17h à la salle du Champ de Foire Rue Léo Lagrange. Accueil dès 14h.

Tarifs : Génovéfains : 3 € 3 cartons • 5 € 6 cartons. Hors Commune : 6 € 3 cartons • 10 € 6 cartons. Possibilité d'acheter d'autres cartons sur place. Inscription fortement conseillée car le nombre de places est limité •

CINÉ SENIOR

Le deuxième mardi de chaque mois, 14h au cinéma -Les 4 Perray- au 44 avenue G. Péri. Accueil dès 13h30.

Tarifs : 4€ à régler directement sur place •

Le film projeté vous sera communiqué une semaine avant et vous pourrez garder ou annuler votre inscription à faire auprès du pôle Senior. **Inscription obligatoire •**

ACTIVITÉS DES SENIORS

AVRIL À AOÛT 2023

BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION OBLIGATOIRE

LES ACTIVITÉS DES SENIORS

Nom :

Prénom :

Nom (conjoint) :

Prénom (conjoint) :

Adresse :

91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Téléphone :

Portable :

Mail :@.....

SORTIE À ROUEN

JEUDI 22 JUIN

Participants 1 2

Inscription obligatoire avant le 31 mai.

DÉJEUNER-CROISIÈRE AU PORT AUX PERCHES

JEUDI 13 JUILLET 2023

Participants 1 2

Inscription obligatoire avant le 14 juin.

SORTIE À TROUVILLE-SUR-MER

MARDI 22 AOÛT 2023

Participants 1 2

Inscription obligatoire avant le 4 août.

LOTO

JEUDI 8 JUIN

Participants 1 2

Je joins mon chèque correspondant au nombre de cartons.

Bulletin de pré-inscription à joindre à mon (mes) règlement(s) par chèque à l'ordre de "Régie des Retraités" et à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou par courrier à : **Pôle Senior • Mairie Annexe • rue Emile Kahn • 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois**

Vous pouvez également contacter le pôle Senior pour toute information concernant les cartes de transport navigo améthyste et taxi (pour les personnes ayant des petites ressources) ; les démarches à faire pour disposer d'une aide à domicile ou adapter son logement; la mise en place de la téléassistance ou toute autre question qui puisse vous aider dans votre vie quotidienne.



**DU 31 MAI
AU 4 JUIN**

ÉVÉNEMENT

La Fête des Mômes souffle ses 20 bougies !

Le rendez-vous incontournable des familles génovéfaines est de retour avec un tas de nouveautés, un "Village des Mômes" encore plus fourni en spectacles, une forte présence des associations culturelles de la Ville et un magnifique feu d'artifice. Suivez le guide !

Les enfants qui ont assisté aux premières Fêtes des Mômes sont devenus papa et maman et viennent aujourd'hui au Parc Pierre en famille. Pour fêter dignement cet anniversaire, la Ville vous propose dès le mercredi 31 mai des spectacles gratuits disséminés dans la Ville, dès 10h au parc Pablo Néruda, devant le gymnase Copernic et à 14h devant la salle Gérard Philipe. Le Parc Pierre qui fête lui ses 50 ans sera investi toute la journée du vendredi par les écoles de la Ville pour des spectacles de magie, d'improvisation théâtrale ou de concerts. La journée du samedi 3 juin sera l'occasion pour tous les génovéfains d'investir le Tapis Vert, de pique-niquer aux sons des ensembles de variétés du conservatoire, avant d'en prendre plein les yeux avec un grand feu d'artifice spécial "Les 20 ans de la Fête des Mômes". Il est conseillé de venir à pied, les rues adjacentes étant fermées à la circulation.

DE LA CULTURE AU PARC

Dès 11h, dimanche 4 juin, le Parc Pierre sera investi par de nombreuses compagnies dans les roulottes du "Village des Mômes". Des spectacles de qualité intimes à découvrir en famille et sélectionnés par notre service Culturel. De nombreuses animations sont proposées aux enfants avec cette année un accent mis sur l'action culturelle : Cette fête est la vôtre, voilà pourquoi la Commune a demandé aux associations culturelles du territoire, aux animateurs de la Ville et au centre artistique Noreuv de vous proposer de participer activement à cet anniversaire : vous apprendrez donc à jouer d'instruments, participerez à la réalisation de fresques à la manière de Monet ou Kandisky entre autres. La liste des animations est trop longue pour être citée ici mais sachez qu'une exposition photo retraçant les 20 ans du festival sera visible dès la fin du mois d'avril au parc Pablo Néruda, histoire de patienter avant de souffler les bougies au Parc Pierre car on n'a pas tous les jours 20 ans !



LA FÊTE DES MÔMES 2023

Le programme

MERCREDI 31 MAI

Spectacles en Ville proposés par le Cabaret des Oiseaux, collectif d'artistes associés :

LA CARAVANE MAGIQUE

Spectacle de magie et lumière noire
Cie A Deux Mains
Séances à 10h, 11h, 12h, 15h, 16h et 16h45
au parc Pablo Neruda • À partir de 3 ans •
25 personnes maximum par séance • Entrée libre.

BRONCARAVANE

Spectacle d'improvisation théâtrale
Le Mitch
Séances à 10h, 10h45, 11h30, 15h15, 16h et 16h45
devant le gymnase Copernic • à partir de 6 ans •
12 personnes maximum par séance • Entrée libre.

KOLELO

Théâtre, danse, musique et assemblage d'objets
Maraudeurs & Cie
Séance à 14h devant la salle Gérard Philippe •
Tout public • Entrée libre.

Vendredi 2 juin, séances réservées
aux établissements scolaires.

VENDREDI 2 JUIN

DANS LES ROUAGES
DES THÉÂTRES ITINÉRANTS
Exposition CITI

CINÉMA LES 4 PERRY

Programmation spéciale Fête des Mômes •
Tarif unique spécial 4€.

LA REINE DES NEIGES
Vendredi 2 juin • Séance à 20h30

BILLY ELIOTT
Samedi 3 juin • Séance à 14h

LA REINE DES NEIGES 2
Samedi 3 juin • Séance à 16h

PINGU
Dimanche 4 juin • Séance à 11h

SHREK
Dimanche 4 juin • Séance à 16h

SAMEDI 3 JUIN

Pour ne pas rater les spectacles du samedi soir
sur l'esplanade, apportez votre pique-nique et
dînez sur place ! Il est grand temps de s'aérer
et de se changer les idées !

Au programme, de 20h à 23h
CHŒUR D'ENFANTS ET ENSEMBLE VARIÉTÉ
DU CONSERVATOIRE, CONCERT DE
DJEMBÉS, FLASH MOB ET DANSE AFRO
DE LA M.J.C., PUIS, DRUM DE DAMES
(CIE POU M TCHAC).

ESPLANADE DU DONJON (TAPIS VERT)

23h
GRAND FEU D'ARTIFICE
« LES 20 ANS DE LA
FÊTE DES MÔMES »

Pour ce 20^{ème} anniversaire, c'est un
feu d'artifice très festif et haut en
couleurs qui vous est proposé, le
tout sur un ton musical bien connu
des petits comme des grands !

POINT « ENFANTS TROUVÉS »
au poste de secours UMPS
(près de la salle Gérard Philippe)

DIMANCHE 4 JUIN

LES SPECTACLES ET COMPAGNIES

STARSHIP GROOVERS (fanfare qui danse),
Moov'N'Brass • LES PERTURBATEURS, Cie
Poum tchaC • PIZZA PUPPET, Cie Permis de
construire • BONNES NOUVELLES, Cie Ca
va aller • CONTES ET MARIONNETTES, La
Caravane bien lunée • CONCERTO INTIME
(violoncelle), Lola Malique • THÉÂTRE,
MARIONNETTES, Le Théâtre aux mains nues
• LA BRONCARAVANE, Cie Le Mitch • LA
CARAVANE MAGIQUE, Compagnie A Deux
Mains • LA FAMILLE TUTTI FRUTTI, Le
théâtre articulé • FRANCIS PERIN (mime) •
KOLELO.

ET AUSSI...

Les animations des associations : la Maison des
Jeunes et de la Culture • Cie Le Reflet du Val
d'Orge • les Jeunes les Jeunes Sapeurs-Pom-
piers • Une Abeille sur le Toit • le Conseil des
Sages • la Société des Artistes du Hurepoix •
l'Atelier de la Piscine d'en Face...

ET POUR SE RÉGALER...

YVON ET SON COFFEE'S TRIP : Le triporteur
de vos envies avec ses crêpes et ses glaces,
LE FOOD-TRUCK AU TEMPS DES METS.

LE VILLAGE DES MÔMES 11H À 19H AU PARC PIERRE

LES ANIMATIONS

L'accrobranche • La tente à lire • Atelier
à la manière de Kandinsky • Atelier à la
manière de Tracey Ann Finley • Atelier à la
manière de Monet (peinture) • Atelier à la
manière de Monet (origami) • Atelier Land
Art • Atelier robotique des médiathèques
et Freemooov • Atelier d'écriture du
conservatoire • Atelier de découverte des
instruments de musique • Exposition CITI
« Dans les rouages des théâtres itiné-
rants » • Le Conseil Municipal des Enfants
(poèmes) • La ferme pédagogique •
Atelier de gravure • Le petit parcours de
remise en forme (Training For Change) •
Le parcours du petit pompier • Atelier de
street Art • Les jeux géants • La boîte à
musique Percu-roule...

POINT « ENFANTS TROUVÉS »
à l'accueil du Château et présence,
sur le parc, du poste de secours
la Croix Blanche.

Videz vos Greniers



De 9h à 18h • Avenue Gabriel Péri

INFORMATIONS & RÉSERVATION JUSQU'AU 5 MAI 2023.
Pôle Associatif et Événementiel - 01 69 46 67 84 - evenementiel@sgdb91.com



25
EXPOSANTS
PRÉSENTS À
LA PDF



RETOUR EN IMAGES...

JOURNÉE EUROPÉENNE DES MÉTIERS D'ART

Les journées européennes des métiers d'art, qui se sont tenues du 31 mars au 2 avril à la Piscine d'en Face, ont tenu toutes leurs promesses : permettre à un large public, de tout âge, d'aller à la rencontre d'artisans essoniens épatants !

Les amoureux du beau et du durable sont conquis. Durant 3 jours, une vingtaine d'artisans d'art ont fait découvrir leur savoir-faire au travers de démonstrations toutes plus incroyables les unes que les autres. Nathalie Monnain, tapissière-décoratrice au "Crapaud Charmant", est l'une des 3 heureuses organisatrices de l'événement. En compagnie de la maroquinière Anne-Christina Maillet et la joaillière Aurélie Desprès, elle en sort « l'esprit galvanisé par les sourires du public et des exposants ». Jugez plutôt : plus de 1 000 personnes, dont 150 élèves génovéfains dès l'ouverture le vendredi, sont venus admirer les œuvres. « C'est incroyable, comment des coquilles d'œuf peuvent-elles être sublimes dans un tableau ? », s'étonne Carole, venue en famille. Nombreux sont ceux qui ont également retrouvé leur âme d'enfant, bouche bée, devant les œuvres d'Angéline Quilling Creations. Des heures de pliage et de découpage méticuleux, récompensées par le "Prix du public" pour son poisson d'avril. « Le Quilling n'est pas qu'un art créatif : c'est de l'art à part entière ! », nous confie cette autodidacte qui ne souhaite qu'une chose, partager son art et susciter des vocations. ■



©Mathilde Marques



La Fête de la Musique

Mercredi de 19h à minuit

21 JUIN 2023

**SUR TOUTE L'AVENUE
GABRIEL PÉRI PIÉTONNISÉE**

PLUS DE 20 GROUPES MUSICAUX
pour profiter en famille
d'une ambiance festive.

**Parc
P. Neruda**

19h - 21h30

Représentation des élèves du
Conservatoire R. Nouriev

de 21h30 à minuit

Bal populaire
et ambiance guinguette



#sgdb91

@villesgdb91



CENTRE ARTISTIQUE R. NOUREEV

Une programmation riche et variée !

Tout au long de l'année, ce lieu d'enseignement et de diffusion vous propose une offre pédagogique riche, variée et accessible. C'est un conservatoire ouvert à toutes et à tous quel que soit votre âge, votre quartier de résidence ou votre niveau de pratique musicale, théâtrale ou chorégraphique.

EN CE MOMENT, LES GENORCHESTRADES !

Concerts et présentations à destination de tous les élèves de CP, suivies de sessions de 3 séances de découverte d'un instrument gratuites (hors temps scolaire) ouvertes à tous les enfants de CP scolarisés sur la Ville (sur inscription).

Du 10 au 15 mai, **EXPOSITION DES TRAVAUX DES ÉLÈVES D'ARTS PLASTIQUES** à J. Brel (entrée libre + vernissage en musique le mercredi 10 mai à 19h).

Samedi 3 juin, **UN CHŒUR DE PLUS DE 200 ENFANTS ET ENSEMBLE DE VARIÉTÉS DU CONSERVATOIRE**, vous enchanteront sur le Tapis Vert à l'occasion de la Fête des Mômes.

Dimanche 4 juin, lors de la Fête des Mômes, retrouvez **L'HARMONIE DU CONSERVATOIRE ET LA CLASSE DE FLÛTE POUR UNE ÉCHAPPÉE MUSICALE**, suivie d'une présentation d'instruments de musique.

Les 17 et 18 juin, **WEEK END THÉÂTRE, AVEC TOUS LES ÉLÈVES DE THÉÂTRE** (le 17 juin à la salle Gérard Philipe et le 18 juin à l'auditorium Nouréev).

Le 21 juin, **FÊTE DE LA MUSIQUE.**

Le 28 juin, **PORTES OUVERTES DU CONSERVATOIRE.**

Centre artistique Rudolf Nouréev
3 rue Romain Rolland
☎ 01 60 16 03 11



©Denis Trasi

DÈS LE 19 JUIN, OUVERTURE DES INSCRIPTIONS EN LIGNE POUR LA RENTRÉE 2023/2024

Toutes les activités proposées par le Centre artistique R. Nouréev bénéficient d'un tarif calculé selon le quotient familial. Des réductions sont appliquées à partir du 2^{ème} membre de la famille inscrit.



Les demandes d'inscriptions se font en ligne.

PORTRAIT

Paul Wiener

Paul Wiener est né en 2001. Il a grandi et passé son enfance à Sainte-Geneviève-des-Bois dans une famille de musiciens. Décidant de poursuivre l'héritage de son ancêtre, le compositeur et pianiste Jean Wiener, il commence le violon avec sa mère Cécile Wiener au Centre Artistique Rudolf Nouréev de Sainte-Geneviève-des-Bois où il restera 7 années.

Après un an au Conservatoire de musique et danse de Chartres, il est admis en 2016 au Conservatoire à rayonnement national de Paris. Dès 2018, il élargit ses possibilités musicales en s'initiant à l'alto, et intègre la classe de Sébastien Luigi Lévy.

Sans délaisser son premier instrument, Paul prend donc l'alto de son arrière-grand-père, Stéphane Wiener, et remporte le second prix du concours national des "Jeunes Altistes" 2019. Il est admis en 2020 au Conservatoire National supérieur de musique et de danse de Paris dans la classe d'alto et se voit diplômé d'Etudes Musicales de violon la même année.

Paul Wiener a participé à des projets musicaux comme le "Projet Berlioz", les "Folles Journées", a été musicien de "l'Ensemble Orchestral Clair de Lune", de "l'Orchestre Français des Jeunes" et de "l'European Union Youth Orchestra". Il a aussi eu l'occasion de travailler avec l'Orchestre de Chambre de Paris en tant qu'académicien, mais aussi en tant que professionnel avec le Paris Mozart Orchestra, l'Orchestre de Paris, et l'Orchestre National de France.

En 2021, il est sélectionné pour l'Orchestre français des jeunes en alto et se présente avec succès au cursus conjoint DE/DNSPM, qui lui permettra à terme de pouvoir enseigner la musique. Il est admis à l'académie du prestigieux Festival de Verbier en Suisse qui se tiendra en juillet 2023.



©Collectif Melun

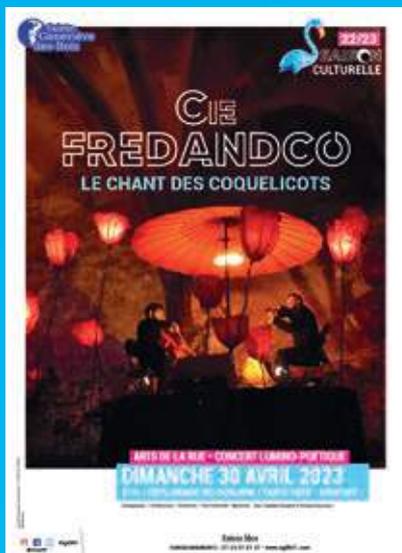
LA SAISON CULTURELLE

TOUCHE À SA FIN !

22/23

Des rires, des larmes,
de l'émerveillement...

Cette saison culturelle 2022-2023 nous aura fait trembler d'émotion. Rendez-vous dimanche 30 avril, sur le Tapis Vert, pour la clôturer en beauté avec le concert lumino-poétique de la Cie Fredandco. **VENEZ NOMBREUX !**



DIMANCHE 30 AVRIL
21H - TAPIS VERT

Souvenez-vous, le 15 octobre dernier, la Saison Culturelle 2022-2023 commençait fort avec Waly Dia et son one man show "Ensemble ou rien". Un spectacle d'ouverture gratuit, comme le veut la tradition ! Les rires des Génovéfaines et des Génovéfains ont résonné plus d'une fois dans la salle Gérard Philippe. Haroun, le 12 mars dernier, avait aussi fait carton plein. Quand à Fabien Olicard, son talent de mentaliste en a intrigué plus d'un.

LE RETOUR À LA CULTURE

Après plusieurs mois de confinement, les Génovéfaines et les Génovéfains ont repris peu à peu le chemin de la salle Gérard Philippe. Et rien de mieux qu'une programmation variée, théâtre, concerts de jazz ou encore spectacles pour enfants, pour plaire et attirer le plus grand nombre. Tous ont pu y accéder à bas prix, avec des tarifs spéciaux proposés par la Ville : tarifs réduits, pochette "Culture pour tous", "parcours du spectateur" ou encore tarif "spécial événement" à 5€ ! La Municipalité en est convaincue et elle agit : l'accès à la Culture est un droit, et non un privilège.

ILS SONT FORMIDABLES



©Mathilde Marques

Nue comme l'œil : des artistes militantes de terrain !

La compagnie Nue comme l'œil œuvre sur la Ville depuis une dizaine d'années. Les deux femmes engagées à la tête de la compagnie de théâtre font l'unanimité par leurs capacités à travailler avec tous les publics et la qualité de leurs actions toujours menées avec humour et poésie.

Quand Zmorda Chkimi répond à une question, Euryale Collet-barquero valide et complète. Le contraire est aussi vrai. La complicité entre la metteuse en scène et l'autrice est totale. Depuis 15 ans, les deux femmes travaillent main dans la main à la lisière de l'art et du social. Leur première intervention à Sainte-Geneviève-des-Bois date de 2012. "Chemins de femmes, un projet sur les femmes" était un projet de sensibilisation des femmes à l'art, à l'écriture et à la prise de parole en public. Elles passeront 6 mois dans les salles d'attente des PMI pour embarquer avec elles des femmes éloignées des structures habituelles. Tout est résumé dans cette démarche. Elles poursuivront leur travail de visibilité des femmes dans le quartier des Aunettes avec "Bienvenue chez Vous" puis créeront un "manga pour l'égalité" notamment au collège Paul Éluard. « La Ville et l'agglomération nous ont toujours soutenues dans nos projets. C'est une vraie chance de travailler au long cours sur un territoire. Les enfants avec qui nous avons travaillé il y a 10 ans nous connaissent et nous reconnaissent. Nous ne sommes pas leurs amies, ils n'en ont pas besoin, mais un immense respect s'est installé entre nous. »

HUMOUR ET POÉSIE

L'une écrit, Euryale, l'autre met en scène, c'est Zmorda. Leurs thèmes fétiches ? L'égalité homme/ femme, les valeurs républicaines, la citoyenneté et toujours en filigrane de leurs actions « le commun. Les pièces de théâtre, les livres, les Cd, les expositions demandent l'implication de chaque enfant et des associations avec qui nous travaillons. ». Une démarche qui résonne fortement avec les valeurs de partage, d'entraide et de solidarité chères à notre Ville. Leurs interventions dans les classes de la Ville sont toujours des moments intenses d'échanges, exigeants, sans démagogie mais toujours dans la bonne humeur et l'énergie. « L'imaginaire permet d'introduire des valeurs importantes et les enfants nous suivent complètement dans cette démarche. »

Leur dernière trouvaille se nomme "Cap'tain République". Un héros malmené et kidnappé par Dark Versailles. Les enfants des écoles et centres de loisirs de Fleury, Saint-Michel et Sainte-Geneviève devront s'allier pour le délivrer, un projet réalisé dans le cadre de la Cité Éducative. On dit souvent que les associations qui œuvrent sur un territoire sont à l'image de leurs habitants, nous pouvons être fiers du travail effectué par Zmorda et Euryale. ■

UNE JOURNÉE POUR
S'INITIER AUX SPORTS !



SAMEDI 1^{ER} JUILLET 2023
10H - 18H

INITIATIONS ET DÉMONSTRATIONS
PARC DES SPORTS ET COMPLEXE SPORTIF POULIDOR

SPORT

Label "École féminine de football"

Dans le cadre du développement de la pratique féminine et de l'accompagnement à la structuration des clubs, la Fédération Française de Football et ses centres de gestion ont mis en place cette reconnaissance permettant aux clubs les plus impliqués d'être valorisés.

Pour obtenir le -Label Jeunes-, les clubs doivent respecter les exigences minimales définies par différents critères imposés dans le projet associatif, le projet sportif, le projet éducatif et le projet d'encadrement et de formation. Sébastien Hernandez, référent foot féminin au SGFC Foot de Sainte-Geneviève-des-Bois, y a cru. Soutenu par le président du club, Jean-Claude Murmann et le responsable technique jeune, Abdoulaye Tchabo, il souhaite développer le foot féminin dans notre Ville, et aller au-delà des 60 licenciées que le club compte actuellement. C'est donc tout naturellement que le club s'est porté candidat pour recevoir cette distinction.

Et c'est chose faite ! Les 3 équipes engagées (U10/U11, U12/U13 et U14/U15) ont permis au club d'obtenir le label, dans la catégorie bronze, et ce pour une durée de 3 ans.

Prochaine étape, augmenter l'effectif du club, afin de constituer plus d'équipes 100% féminines. Pour cela, mesdemoiselles, n'hésitez pas à franchir les portes du club : il vous ouvre les portes les mercredis 7, 14, 21 juin de 14h30 à 16h pour les joueuses nées de 2014 à 2011 et les vendredis 9, 16, 23 juin de 18h à 19h30 pour les joueuses nées de 2010 à 2006. ■

Facebook : Sgfc foot feminin
Insta : Sgfc_feminine91

©Alexis Scholtz

TENNIS

**40^{ème} édition
du tournoi
Tim Essonne**

Le mythique tournoi de tennis international des moins de 14 ans fêtait cette année sa quarantième édition. Créé en 1983, ce tournoi est une rampe de lancement pour de nombreuses futures stars comme Rafael Nadal par exemple. Cet anniversaire a été célébré comme il se doit par de nombreux messages vidéo de champions qui se sont affrontés à Sainte-Geneviève dans leur jeunesse citons Julien Bonneteau, Richard Gasquet, vainqueur en 1998, Justine Henin ou encore Arnaud Boetsch, premier vainqueur en 1983. Côté résultats, Alexey Frolov a remporté le tournoi en battant son compatriote russe Savva Rynkin. Dans le tableau féminin Knesia Efremova, joueuse russe, a eu raison de Sara Oliveriusova. Un résultat qui a dû enchanter le champion russe Danil Medvedev, quart de finaliste ici même en 2009. ■



ILS SONT FORMIDABLES

M^{me} Gebelin
Présidente d'honneur
de la section
« Gym artistique »



Depuis 1983 et à l'issue de chaque saison sportive, le Comité Français du Fair-Play décerne les prix nationaux du Fair-Play "Les Iris du sport". On récompense ainsi les personnes qui œuvrent pour un sport sans violence. Le 1^{er} décembre 2022, ce sont 2 membres de nos différentes sections sportives qui ont été mises à l'honneur. Le Prix National du Fair-Play a été attribué à Mme Gebelin, Présidente d'honneur de la section "Gym artistique", et Mme Joberty, Présidente de la section Basket.

Toutes deux sont dévouées à leurs sport respectif depuis de nombreuses années et véhiculent les valeurs que ce prix met en lumière : générosité, équité, fraternité, loyauté, amitié, respect et courtoisie. Bravo mesdames !

Suzanna Lopes
Bénévole



Suzanna adore sa Ville et mesure la chance qu'elle a eu d'y avoir mené une scolarité et une enfance privilégiées. Après le lycée, cette jeune trentenaire a jonglé entre des études supérieures en aménagement du territoire et le centre de loisirs au Parc Pierre où elle a longtemps été animatrice. Suzanna a toujours été sensible à l'éducation, à la protection de l'enfance, aux différents territoires et à leurs cultures. Le besoin d'aller à la rencontre de l'autre était viscéral, tout autant que celui d'aider en tant que bénévole. En 2020, elle partage alors une première immersion au Sénégal au contact des enfants des rues, avec son conjoint Dorian qui est animé par la même générosité. À leur retour, après une pandémie inédite et une très longue réflexion, la rencontre avec la DCC (Délégation Catholique pour la Coopération) va changer leur vie. Cette ONG va les préparer longuement à une mission incroyable, celle de vivre une année au sein d'un orphelinat à Madagascar géré par l'association "Aïna, Enfance & Avenir" qui lutte, depuis 18 ans, contre l'abandon et l'exclusion des enfants des rues de la capitale, Antananarivo. Suzanna et Dorian ont partagé la vie de 39 enfants pendant un an, tout en travaillant avec les éducateurs sur les différents projets de l'orphelinat. Ce voyage, c'est une leçon d'humilité. Ces enfants, une source d'inspiration pour Suzanna, qui pense déjà à sa prochaine mission en tant que bénévole.

Pour en savoir plus, www.ainafenance.org

Manuel Ramos
Auteur



Passionné et passionnant, c'est ainsi que l'on pourrait résumer Manuel en 2 mots. Ce Parisien d'origine est tombé sous le charme de Sainte-Geneviève, il y a 12 ans. C'est, pour lui, une belle découverte, une invitation à la nature et au calme, qui contraste avec une vie à 100 à l'heure, parmi strass, paillettes et voyages aux 4 coins du monde. Petit, Manuel aimait le parfum enivrant de sa grand-mère. Après les Beaux-Arts et une école artistique de maquillage, il est entré dans la prestigieuse maison Guerlain, où il a côtoyé son nez le plus célèbre, Jean-Paul. De backstages en défilés, mais toujours amoureux des parfums et désireux de transmettre sa passion, Manuel a décidé de se lancer dans la formation et d'aller à la rencontre des gens. Parcourant les continents, tantôt directeur artistique, tantôt responsable de formation, la maison Caron et sa haute-parfumerie l'ont ramené à ses premières amours. Alors pourquoi ne pas le partager ? A travers 7 voyages olfactifs, ce jeune auteur emmène son lecteur dans un monde onirique, dans les "Effluves du Paradis", aux Editions Unicité. Un conte parfumé, qui s'adresse à tous ceux qui, comme lui, aiment se plonger dans les souvenirs olfactifs.

ILS SE SONT IMPLANTÉS

Les Trésors
Micro crèche



©Denis Trastif

Située au 2 rue des Solitaires, cette micro-crèche a ouvert ses portes à l'automne 2022. **D'une capacité de 12 places**, elle offre une **première expérience de vie collective douce et rassurante pour les tout-petits**. Cette structure de 135m² est neuve et aménagée pour le bien-être des enfants. Elle est dotée d'un **espace extérieur**, et d'une **grande pièce de 50 m²** qui permet de réunir l'ensemble des enfants autour d'activités diverses. **Deux dortoirs séparés** complètent la structure, afin de **respecter le rythme de sommeil des enfants selon leur âge**. Les enfants sont accueillis **1 à 5 jours par semaine, de 8h à 18h30**. Clara, Manon, Ewa et Alix, toutes professionnelles de la Petite Enfance, accueillent les enfants dans le respect de leur individualité. Les activités proposées **favorisent l'éveil et le développement**. Pour les tout-petits, l'équipe des professionnelles a choisi de se former cette année sur la **pratique du portage physiologique**. Elles portent une attention toute particulière à **l'éducation positive et à l'éveil**, permettant de développer chez l'enfant **ses émotions, son sens social, son imagination et ses capacités motrices**. ■

06 27 58 46 13 • crechelestresors@gmail.com

VIVASON
Audioprothésiste



©Denis Trastif

Spécialiste de l'audition depuis plus de 60 ans, Vivason est une enseigne familiale avant tout. Un critère important pour Julie Micner et Sharon Mahieu, **deux audioprothésistes diplômées**, qui se sont associées pour ouvrir leur boutique rue Gabriel Péri. Ce centre auditif est équipé d'un **matériel de pointe** (mesure in vivo, chaîne de mesure, scan 3D, vidéo-otoscope, etc...) et profite de la politique de l'enseigne nationale VivaSon : **proposer les prix les plus bas sur tous les appareils auditifs des plus grandes marques mondiales incluant une garantie de 4 ans et surtout un suivi illimité, à vie et dans n'importe quel autre centre de France**. Julie et Sharon sont formées pour vous permettre de **retrouver une excellente audition en toutes circonstances**, même bruyantes, en sélectionnant **les meilleures avancées technologiques**. Leurs prothèses vous permettent notamment **une écoute à 360°**, une **prise en charge complète des acouphènes**, la connexion directe avec votre téléphone/télévision ou bien encore **une mobilité accrue grâce à des batteries** et tout cela avec **une miniaturisation extrême**. ■

32 avenue Gabriel Péri
01 80 14 74 74 • sgdb@vivason.fr

Bella Vista Création
Réalisation de vidéos

Le montage vidéo est une passion de longue date pour Bella Ferreira. Après l'avoir pratiqué de nombreuses années en tant qu'amateur, **cette Génoménaise a décidé de franchir le cap et d'écouter son entourage, conquis par son talent**. C'est ainsi qu'est né le "Bella Vista Créations", en janvier. **Bella réalise vos vidéos, que ce soit dans le cadre professionnel ou personnel**.



©Denis Trastif

Si vous êtes un particulier, **la prestation proposée est sur-mesure**. En compilant des images et vidéos existantes, Bella s'emploie à **sublimer les souvenirs qu'on lui confie et crée de l'émotion avec ces moments uniques et exceptionnels que sont les anniversaires, les événements festifs ou les vacances en famille**. **Côté entreprise**, elle propose de **mettre en valeur l'activité professionnelle** en créant des contenus inspirants afin de renforcer la marque employeur et l'attractivité, notamment sur les supports en ligne. **Quel que soit votre projet, racontez-lui votre histoire, et laissez-vous porter !** ■

06 81 21 99 86 • bellavistapro365@gmail.com

| PUBLICITÉ |

PUBLIEZ VOTRE PUBLICITÉ DANS LE PROCHAIN VOTRE VILLE
19 000 EXEMPLAIRES DISTRIBUÉS DANS LES FOYERS GÉNOMÉNAIS
INFORMATIONS ET TARIFS : SERVICE ANIMATIONS COMMERCIALES ☎ 06 64 02 30 07



LSCP

DEPUIS 1994
STATION AGRÉÉE

Elm leblanc - Chaffoteaux
Saunier Duval - Frisquet

Dépannage sous 24h
Entretien, réparation et remplacement d'appareils gaz

Contrat d'entretien

- Détartrage, désembouage
- Salle d'expo **ACOVA**

Ferrolli - Chappée - Idéal standard - Geminox
Riello - Styx Auer - Vap - De Dietrich...

QUALIBAT
PROFESSEUR DU GAZ
PARTENAIRE
GRDF

Tél. 01 69 51 07 17 - Fax 01 69 51 46 40
40 bis av. Gabriel Péri - 91700 SGDB
www.lscp-chauffage-plomberie.fr - lscp@lscp.fr

LEBARON FUNERAIRES

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE
CONTRAT OBSEQUES

à partir de **860€**

URGENCE DÉCÈS
7j/7 - 24h/24
01 60 15 19 15

VENEZ ET COMPAREZ

Place du Marché du Donjon
153 route de Corbeil - SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

repar'stores
Réparation et maintenance de volets roulants
www.reparstores.com

Yoann DESPRES
Tél : 07 64 44 78 43
yoann.despres@reparstores.com

- Réparation de volets roulants et de stores toutes marques
- Dépannage, motorisation et installation
- Devis gratuit
- Forfaits à partir de 70 €
- Intervention dans les 48h

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

01 83 61 05 00

28 Avenue de la Résistance
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

petits-fils.com

CHARLES S.a.r.l
Le Confort Domestique
DEPUIS 1958

✓ pompe à chaleur
INSTALLATION - DÉPANNAGE - ENTRETIEN - CHAUFFAGE - PLOMBERIE

✓ chauffage domestique



12. avenue Paul Vaillant-Couturier
STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

01 60 15 50 25
www.sarlcharles.fr

PASCAL PLOMBERIE CHAUFFAGE
WWW.PASCAL-PLOMBERIE-CHAUFFAGE.COM

6 AVENUE DANIELE CASANOVA
91360 VILLEMORISAN SUR ORGE

01.69.46.08.95
06.24.22.26.95

RGE ECO artisan
QUALIBAT

130 AV. GABRIEL PÉRI, 91700 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS 01 85 12 51 96

LA CASSOLETTE
RESTAURANT TRADITIONNEL



AIR O GAZ

NOS SERVICES :

- Chauffage & Climatisation
- Détartrage & Désembouage
- Nettoyage & Entretien
- Ballon d'eau chaude & Plomberie
- Pompe à chaleur et chaudière à gaz

94 RUE DU DR VAILLANT 91700
SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
TEL : 01 87 900 350 / WWW.AIROGAZ.FR

État civil

Naissances

Noah Joao né le lundi 6 février
 Emma Malandain née le mardi 7 février
 Celia Ekie Mbole née le mardi 7 février
 Enzo Gallo né le mercredi 8 février
 Eden Tavares Mendes Semedo né le mercredi 8 février
 Nafissa Sadekaly née le jeudi 9 février
 Adbelwaheb Ben Ahmed né le jeudi 9 février
 Julia Araujo De Oliveira née le jeudi 9 février
 Wesley Adelon né le vendredi 10 février
 Keenan Djonkoue Njike né le dimanche 12 février
 Zuri Boussoumbou Nkaya née le lundi 13 février
 Ayse-Gül Beyge née le mercredi 15 février
 Sixtine Bonnard née le samedi 18 février
 Maël Lespinasse Vananty né le lundi 20 février
 Milo Quintin né le mardi 21 février
 Hajar Ould-Aïssa née le mardi 21 février
 Charlotte Lambert née le vendredi 24 février
 Chahinez Ben Aïcha Zine née le dimanche 26 février
 Dalanda Sissoko née le mardi 28 février



©Alexis-Antoine

Mariages

Santhiya Sivapalan et Nilakshion Santhirasingam le 27 mars
 Selvi Sahan et Iskender Sahan le 27 mars
 Merivan Yildiz et Fatih Simsek le 1er avril

Pacs

Besse Florian et Olive Julie le 10 mars
 Brient Jonathan et Ledunois Marion le 20 mars

Décès

Jean-Marie Desir-Parseille le 23 mars
 Chantal Courquin Bayle le 26 mars

HOMMAGES

Jacqueline Gilles

17 septembre 1936 / 1^{er} février 2023



Dire que Jacqueline aimait les fleurs serait un euphémisme. Cette passion était sa « thérapie », disait-elle en plaisantant. Arrivée en 1938 dans notre

Ville, en compagnie de ses parents et d'Alfred, son frère jumeau, cette Génovéfaine ne l'a plus jamais quittée. Bien au contraire, elle s'y est investie, tout en poursuivant son activité de comptable. Durant plus de 30 ans, Jacqueline a participé au Concours Floral : en tant que candidate, tout d'abord, classée 1^{ère} tant au niveau communal que départemental, mais aussi en tant que Jury et membre d'honneur, rôles qui lui tenaient beaucoup à cœur. D'une extrême gentillesse, elle s'oubliait facilement et aimait beaucoup plus offrir que recevoir. Nous adressons notre plus profonde sympathie à son époux, ainsi qu'à son fils Frédéric. ■

Jean Martin

29 décembre 1932 / 4 avril 2023



Jean Martin était l'un des membres fondateurs de l'association "Les amis de l'histoire de Sainte-Geneviève-des-Bois", créée le

10 mars 2004 en compagnie de Georges Lelu, Emmanuel Jacquin-Dorville et André Fontaine. Bien avant cela, dans les années 90, Jean se passionnait déjà pour l'histoire de notre Ville au sein de l'association "Société historique de Ste Geneviève", présidée par le Maire de l'époque, Pierre Champion.

De 2004 à 2020, année de son départ pour Lyon, Jean a œuvré sans relâche pour valoriser le patrimoine de la Ville. Trésorier de l'association, tous louaient sa rigueur pour les comptes. Cela ne l'empêchait d'être jovial et toujours de bonne compagnie !

En 2018, Jean Martin a également été le trésorier d'une autre association, "Les Amis de Vaucluse" et ce dès sa création. Il y assurait, notamment, les visites du site de Perray-Vaucluse dans le cadre des Journées Européenne du Patrimoine. Nous adressons à son épouse, Monique, ainsi qu'à sa fille Christine, son petit-fils et ses arrière-petits-enfants, toute notre sympathie dans cette dure épreuve. ■



Service de garde des pharmacies

(dimanches et jours fériés)

Dimanche 30 avril
PHARMACIE DE LA GARE
 34 rue de la Gare
 Epinay-sur-Orge
 ☎ 01 69 09 20 28

Lundi 1^{er} mai
PHARMACIE DU ROND POINT
 2 avenue du docteur Louis François Fichez
 Fleury-Mérogis
 ☎ 01 69 24 39 90

Dimanche 7 mai
PHARMACIE JORDI
 69 avenue du Commandant Barré
 Viry-Châtillon
 ☎ 01 69 24 07 04

Lundi 8 mai
PHARMACIE DU CC E. LECLERC
 28 route de Grigny
 Viry-Châtillon
 ☎ 01 69 05 40 52

Dimanche 14 mai
PHARMACIE BEAUSEJOUR
 28 avenue Marthe
 Morsang-sur-Orge
 ☎ 01 69 04 43 89

Jeudi 18 mai
PHARMACIE JEAN JAURÈS
 1 bis rue Jean Jaurès
 Breigny-sur-Orge
 ☎ 01 60 84 69 97

Dimanche 21 mai
GRANDE PHARMACIE DE FLEURY
 24 rue Rosa Parks
 Fleury-Mérogis
 ☎ 01 60 15 80 83

Dimanche 28 mai
PHARMACIE EL HACHIRI
 CC Bois Des Roches
 Saint-Michel-sur-Orge
 ☎ 01 69 25 16 53

Lundi 29 mai
PHARMACIE LIEBIG
 88 avenue de la Forêt
 Viry-Châtillon
 ☎ 01 69 24 60 47

Dimanche 4 juin
PHARMACIE HAMANI
 CC Bois Des Roches
 Saint-Michel-sur-Orge
 ☎ 01 60 15 22 83

Dimanche 11 juin
PHARMACIE DU PARC
 28 rue de Savigny
 Morsang-sur-Orge
 ☎ 09 67 43 60 20

Dimanche 18 juin
PHARMACIE MAISON NEUVE
 CC Auchan - Ld La Maison Neuve
 Breigny-sur-Orge
 ☎ 01 60 85 04 88

+ d'infos : monpharmacien-idf.fr
 Pour rappel, dans tous les départements d'Île-de-France, hors Paris, la réglementation impose de contacter la gendarmerie ou le commissariat de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit. Composer le 17. Les horaires des pharmacies étant variables, il est conseillé de téléphoner avant tout déplacement.

Nicole Estève

15 janvier 1948 / 3 février 2023



Nous avons appris avec tristesse la disparition de Nicole Estève, membre du Conseil Municipal de novembre 2015 à mai 2020. Professeure de lettres en lycée, celle qui a consacré sa carrière à l'enseignement était avant tout une femme d'engagement, qu'elle mettait au service de différentes causes associatives, politiques ou syndicales. Membre du Parti Socialiste, Nicole a également milité au sein du Front de Gauche. Femme combative et courageuse, elle savait faire preuve d'humour et de beaucoup d'empathie.

Ses convictions l'avaient tout naturellement désignée comme interlocutrice reconnue de l'agglomération du Val d'Orge puis de Cœur d'Essonne, sur les questions touchant à la gestion publique de l'eau. Présidente historique de l'association "Eau Publique Orge Essonne" créée en 2014 et militante attachée à la création de la régie publique pour gérer l'eau potable de l'Agglomération, Nicole a été emportée par la maladie quelques jours avant que le Syndicat des Eaux du SUD Francilien ne soit créé. L'ensemble de la Municipalité adresse ses plus sincères condoléances à ses enfants, Pascale et Nicolas, ainsi qu'à ses petits-enfants. ■

Faire Ensemble Sainte Geneviève

Madame, Monsieur, chers amis Génovéfains, Votre équipe municipale agit chaque jour pour maintenir des services publics de qualité et de proximité pour tous les Génovéfains dans un souci constant d'assurer une gestion rigoureuse de nos finances locales. Preuve en est, depuis 2020, notre Ville s'est désendettée de 8 millions d'euros. Par ailleurs, la Cour Régionale des Comptes, organisme indépendant, a salué la bonne gestion des deniers publics de la Ville et les efforts de maîtrise des ressources humaines.

Pour autant, la crise énergétique et l'inflation historique ont un impact très fort sur le budget de l'ensemble des villes et des collectivités locales. Les Génovéfains le mesurent eux-mêmes, que ce soit sur leur facture d'énergie ou le prix de leur panier de courses.

Ceux qui affirment que c'est sans incidence, à l'image des élus d'opposition, ne connaissent pas le fonctionnement d'un budget, et font preuve de démagogie. Comment peut-on prétendre qu'1,6 million d'euros d'augmentation de la facture d'électricité est sans conséquences ? Com-

ment peut-on dire que l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires décidé par le gouvernement, et qui coûtera 800 000 euros supplémentaires à notre Ville, est sans conséquences ? Certains utilisent la crise à des fins politiques. Pourtant, ont-ils été là pour défendre notre ville face aux décisions de l'État ? La réponse est non.

Les élus de l'opposition sont absents à tout et présents nulle part. Ils sont régulièrement absents en commission. Ils ne sont présents à aucune réunion publique quel que soit le sujet. Par exemple, ils n'ont été présents à aucune réunion publique dédiée à la sécurité et à aucun atelier participatif dédié au Plan Local d'Urbanisme. Ils prétendent défendre notre Ville, mais ils ne la connaissent pas. Ils prétendent représenter les Génovéfains, mais ils ne les côtoient pas.

Lors du dernier conseil municipal, certains ont tenté de présenter un contre-budget manquant cruellement de sérieux ne disant jamais quel service public ils supprimeraient. Sans jamais oser dire qu'ils sacrifieraient notre jeunesse, ou pénaliseraient nos aînés. Ils ne sont jamais en mesure d'expliquer les choix qu'ils feraient, alors qu'ils votent chaque an-

née un très grand nombre de délibérations que nous présentons.

Et pour certains, leur soutien aveugle au gouvernement, les rend plus prompts à soutenir des décisions pénalisantes pour les Génovéfains que d'appuyer les demandes légitimes de la Ville pour être davantage soutenu par l'État dans cette période de grave crise.

Plutôt que de mettre en lumière la responsabilité et l'échec du gouvernement pour accompagner la sortie de ces crises successives, et notamment la crise énergétique, ils ne limitent leurs critiques qu'au seul fait que la Ville, comme 5 000 collectivités (villes, hôpitaux, départements, régions) de toutes tailles et de toutes couleurs politiques, a été victime du scandale des emprunts toxiques du milieu des années 2000.

Nous vous faisons confiance pour faire la juste part des choses entre la réalité d'une crise difficile qu'il nous faut surmonter ensemble, et les attaques politiques qui profitent de cette période pour déstabiliser notre Ville au détriment de ses intérêts et ceux de tous les Génovéfains.

Jean-Pierre Vimard pour le groupe
« Faire Ensemble Sainte Geneviève »

Tous ensemble pour Sainte Geneviève des Bois (divers droite, indépendants et citoyens sans étiquette)

La cigale, ayant chanté tout l'été, se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue...

Ces vers bien connus de Jean de La Fontaine illustrent à merveille la triste situation financière de notre commune. Lors du conseil municipal du 5 avril dernier, Frédéric Petitta et son équipe ont à nouveau augmenté les impôts. La part communale de la taxe foncière augmentera de près de 27% ! Le taux communal était de 16,05 et passe à 19,13%, soit une hausse de 19%. Le taux départemental (impôt foncier auparavant versé au département, désormais touché par notre commune pour compenser l'exonération de la taxe d'habitation) reste, lui, stable à 16,37%. C'est la somme des deux (19,13 + 16,37 = 35,50) que vous verrez sur votre futur avis de taxe foncière, mais ne vous y trompez pas, la commune n'a la main que sur le premier des deux taux.

A ceci s'ajoute une revalorisation des bases (le prix estimé de votre bien immobilier) de 7,1%. Donc une augmentation de 27% de la part communale de la

taxe foncière.

Cette augmentation astronomique des impôts est une charge insupportable pour les propriétaires, une fois de plus visés, alors même que bon nombre d'entre eux ne roulent pas sur l'or et doivent déjà faire face à de nombreux frais d'entretien dans leurs logements. Sans compter que nombre de propriétaires n'ont bénéficié que bien après les autres de l'exonération de la taxe d'habitation, et qu'il continuent de payer plein pot les prestations de la mairie tarifées au quotient familial. Ce sont toujours les mêmes qui passent à la caisse. Il est vrai qu'il ne votent pas, ou peu, Petitta...

Notre groupe a évidemment voté contre cette augmentation des impôts. Une augmentation dont la véritable cause est la très mauvaise gestion financière de la commune depuis des années et l'incapacité du Maire à faire des économies. Depuis des années, nous demandons pour tous les choix importants, des comparaisons entre plusieurs services, notamment pour externaliser certains services (la cantine) : jamais aucune étude ne nous a été fournie,

la majorité étant toujours guidée par son idéologie plus que par le pragmatisme. De même, la municipalité a recours au SMOYS, un petit organisme créé par les communes de gauche, pour négocier les tarifs d'achat du gaz, alors qu'il existe un syndicat de 191 communes très puissant en Ile-de-France, le SIGEIF, qui nous permettrait de négocier des tarifs 20% inférieurs sur le gaz, et qui peut aussi nous conseiller sur l'électricité. Un exemple parmi d'autres de la mauvaise gestion des ressources humaines : un cadre A de la fonction publique a été recruté en début de mandat pour « faire vivre la démocratie locale ». Comme si 30 conseillers de la majorité et le cabinet pléthorique du Maire n'étaient pas suffisants. On pourrait ajouter la nouvelle médiathèque, inutile et très coûteuse, les cérémonies de vœux à répétition, cas unique en Essonne, etc. etc.

Thomas Zlowodzki, Jacques Benisty
(tous@ensemblesgdb.fr / <https://www.facebook.com/EnsembleSGDB>)

Génovéfains libres et unis

Chères Génovéfaines, chers Génovéfains, 200€ ! C'est-à-dire +16 à +17% de hausse ! C'est le montant supplémentaire moyen que les Génovéfains propriétaires devront payer en taxe foncière en 2023 pour un pavillon de 100m². N'oublions pas que tous les propriétaires ne sont pas « riches », en particulier dans les anciennes copropriétés. Contrairement à ce que prétend M. le Maire, cet argent ne servira ni à financer de nouveaux services publics ou embellir notre ville, ni à faire face à l'inflation sur l'énergie, mais à rembourser les emprunts toxiques qui continuent de plomber notre investissement, et ce jusqu'en 2035.

En effet, s'il est vrai que la facture d'énergie de la ville a connu une hausse importante et que la revalorisation des fonctionnaires territoriaux nécessite de trouver de nouvelles marges de manœuvre, les communes alentours ont toutes réussi à trouver les économies nécessaires sans augmenter les impôts (Morsang-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, etc.) Pourquoi ? Parce que ces communes avaient assaini leurs comptes et investissaient déjà davantage que nous pour l'avenir. A Sainte-Geneviève-des-Bois malheureusement, l'absence d'alternance a permis aux mauvaises habitudes de s'installer, menant à des emprunts aberrants

indexés sur le franc suisse (sans parler du dernier emprunt toxique qui pourrait s'envoler dans les prochains mois).

Pour la majorité municipale, à court d'idée, le plus simple était donc de piocher dans le portefeuille des Génovéfains pour payer ses erreurs et accuser l'État pour se dédouaner. En réalité, la commune a perçu des aides importantes pendant toute la période Covid. Aujourd'hui, d'autres solutions étaient par ailleurs possibles et vos élus GELU les ont présentées clairement en conseil municipal : appui sur les nouvelles ressources fiscales induites par la revalorisation de 7,1% des bases, dépenses mal estimées, dépenses imprévues surestimées, filet de sécurité de l'État pas évoqué, majoration de taux sur les résidences secondaires abandonnée, etc. Malheureusement, la majorité municipale actuelle, à l'unanimité de ses membres, a tout rejeté en bloc, manifestement à court d'idées et à bout de souffle. Malgré notre vote contre, le budget a été adopté. Nous regrettons tout particulièrement que le climat instillé par la majorité municipale dans ses relations avec les habitants ait conduit de nombreux Génovéfains à renoncer à venir au conseil municipal manifester leur désapprobation avec ce budget.

Dans le reste de l'actualité municipale, nous sommes intervenus une nouvelle fois sur l'état d'avancement des travaux du « projet pôle gare ». Nous avons, à plusieurs reprises, sollicité une réunion afin de faire le point sur l'état d'avancement du projet. Nous avons également demandé une étude comparative sur les coûts de remise en état et aux normes du marché existant, comparé à la construction d'un nouveau marché. L'engagement de Monsieur le Maire de tenir une réunion à la rentrée 2022 a été reporté en juin 2023. Lors de la présentation du budget primitif le 22 mars 2023, nous découvrons un financement pour la démolition du marché actuel. En conséquence, la destruction du marché a été programmée sans prendre en considération l'avis défavorable d'un très grand nombre de Génovéfains et sans tenir compte des propositions exprimées lors de la concertation publique.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou remarque.

Vos élus GELU : Quentin Chollet, avec Marie-Noëlle Rolly, Yassin Lamaoui, Thierry Besse et Mélanie Schlatter

APPAREILS AUDITIFS

VIVASON FAIT MIEUX QUE LE
100% SANTÉ

EN CE MOMENT



Accédez aux meilleurs appareils auditifs
au prix du 100% Santé !



OFFRES VALABLES AVEC LE CODE PROMO «VIVRE ENSEMBLE»

VIVASON **SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS**



01 80 14 74 74



32 avenue Gabriel Péri,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

VIVASON
L'AUDITION POUR TOUS

Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de la réglementation, le marquage CE. Lire attentivement les instructions figurant dans la notice. Pour toute information complémentaire, nous vous renvoyons aux conseils de notre audioprothésiste. 794.785.741 Vivason avril 2023. Offres non cumulables.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2023 • EXTRAITS •

En France, le Conseil Municipal est l'assemblée délibérante élue de la Commune chargée de "régler par ses délibérations, les affaires de la Commune".

RAPPORT DE SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

La loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'Égalité réelle entre les femmes et les hommes fait obligation aux collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants de présenter, préalablement au vote de leur budget, un rapport annuel sur la situation en matière d'Égalité entre les femmes et les hommes au sein de leur collectivité. Cette prescription a le mérite chaque année de mettre en perspective les actions menées par la Ville pour réduire les inégalités et engager des réponses durables, à la fois dans son rôle d'employeur et comme actrice des politiques publiques, au moyen des actions menées par ses services auprès du public.

Depuis 2018, le rapport Égalité femmes-hommes de la Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois s'établit dans la continuité des exercices antérieurs. Conformément aux attendus réglementaires, il présente deux volets complémentaires :

Un volet interne relatif à la politique de ressources humaines de la Ville en matière d'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qui comprend :

- **Les points forts de la Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois.**
- **Les grandes orientations en Ressources Humaines.**

Le second volet rend compte de la "mobilisation des politiques publiques" pour l'Égalité et des actions initiées par la collectivité et ses services, au-delà de son rôle d'employeur.

Les récents rapports du Haut Conseil à l'Égalité montrent avec flagrance la persistance voire l'aggravation d'inégalités entre femmes et hommes et l'ampleur du travail restant à accomplir : qu'il s'agisse d'Égalité dans l'emploi, de la lutte contre les préjugés sexistes, et contre les violences faites aux femmes.

Le rapport EFH 2022 met en exergue deux pans essentiels de la politique communale.

D'une part, restaurer les « chances d'Égalité » dans l'accès à l'emploi, la conciliation entre vie professionnelle et familiale, notamment pour les femmes en situation de précarité, et d'autre part poursuivre les efforts en matière d'éducation des plus jeunes comme des adultes pour transformer les mentalités et instaurer des relations entre femmes et hommes dépourvues de stéréotypes et de clichés.

Travail quotidien, actions phares, dispositifs d'accompagnement, services adaptés... la Ville réaffirme sa volonté et son engagement pour l'Égalité.

➔ Les membres prennent acte de cette présentation.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR VENIR EN AIDE À LA POPULATION TURQUE ET SYRIENNE

Face au double séisme qui a frappé la Turquie et la Syrie, le 6 février 2023, le Conseil Municipal souhaite apporter une aide financière pour venir en aide aux très nombreuses victimes en soutenant les organisations non gouvernementales présentes sur le terrain. Aussi en complémentarité de l'aide internationale qui relève de la compétence de l'État, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois accorde une subvention de 5 000 € à la protection civile.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4 DU PLU DÉLIBÉRATION PRESCRIVANT LES MODALITÉS DE LA MISE A DISPOSITION

Dans le cadre des isolations thermiques par l'extérieur, un décret du 15 juin 2016 qui a suivi la loi relative à la transition énergétique du 17 août 2015, a permis d'autoriser un dépassement des règles du Plan Local d'Urbanisme dans la limite de 30 cm par rapport aux contraintes définies dans le PLU. Les constructions situées sur la Commune étant très souvent des constructions très anciennes, implantées à des distances non conformes au règlement actuellement opposable, leur isolation thermique par l'extérieur se trouve de fait impossible à réaliser eu égard aux dispositions du PLU et au décret mentionné ci-dessus. Par conséquent, il y a lieu de prévoir une disposition générale au règlement qui permette d'autoriser tous les travaux d'isolation thermique par l'extérieur y compris s'ils ont pour conséquence d'aggraver une non-conformité aux règles de retrait définies aux articles 6, 7 et 8.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT ET DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023 DU BUDGET PRINCIPAL VILLE

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le débat d'orientations budgétaires doit se tenir dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif prévu le 5 avril prochain. Les Conseillers Municipaux sont ainsi invités à débattre, à partir de l'évolution du contexte financier et budgétaire, des objectifs, priorités et moyens d'action qui conditionneront l'élaboration du budget 2023 à partir du rapport d'orientations budgétaires annexé au procès-verbal.

➔ Cette délibération est adoptée par 32 voix pour.



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2023 • EXTRAITS •

En France, le Conseil Municipal est l'assemblée délibérante élue de la Commune chargée de "régler par ses délibérations, les affaires de la Commune".

FIXATION DES PARTICIPATIONS DES FAMILLES AUX MINI-SÉJOURS ÉTÉ ET COLONIES DE VACANCES POUR LES ENFANTS GÉNOVÉFAINS SCOLARISÉS EN ÉLÉMENTAIRE

La Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois organise, chaque année, des séjours et des mini-séjours afin de donner la possibilité, aux enfants qui ne partent pas en vacances, de profiter de quelques jours hors de la Ville, d'activités diverses et variées. Cette délibération a pour but de fixer le pourcentage de la participation financière des familles par rapport au coût d'un mini-séjour et d'un séjour en centres de vacances en été. Pour 2023, il est proposé d'instaurer 15 tranches de quotient familial et un pourcentage de participation financière des familles compris entre 35 et 80% du coût total des séjours.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

AUTORISATION DE VERSEMENT DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS 2023

La Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois apporte son soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à pérenniser et à développer leurs activités, à mener des projets, mettre en place de nouvelles actions ou événements. Conformément à la réglementation, l'attribution des subventions fait l'objet d'une délibération dont les conditions de versement sont prévues par l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 au regard des seuils fixés par le décret n°2001-495 du 6 juin 2001. La présente délibération tient compte du versement des acomptes.

➔ Ces sommes sont prévues dans le budget primitif 2023.

AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE PORTANT SUR L'AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DE MUSCULATION DU DOJO BAILO

Dans le top trois des clubs français depuis plus de 10 ans, SGS Judo excelle dans toutes les catégories et démontre la qualité et l'exigence de son enseignement et de sa transmission. En 2024, la France accueillera le monde entier à l'occasion des jeux Olympiques et Paralympiques. La Ville a entrepris la démarche d'être terre de Jeux 2024 et centre de préparation pour accueillir la délégation Brésilienne de judo. Ainsi, pour répondre d'une part, aux besoins du club de maintenir son attractivité en tant que club d'« excellence », il est nécessaire d'engager l'agrandissement de la salle de musculation. Le Conseil Municipal doit donc autoriser le Maire à déposer cette demande.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

VÉGÉTALISATION ET DÉSIMPÉRMÉABILISATION DE LA COUR DE LA MARTERELLE DE L'ÉTANG - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

La Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois est fortement engagée dans la transition écologique et énergétique conformément aux engagements pris par la France en matière de réduction de l'impact carbone, et de la stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques. À ce titre, la Ville a entrepris de nombreuses actions concourant à la réduction de la dépendance aux énergies carbonées, et à la constitution de puits de carbone nécessaires à sa captation.

VÉGÉTALISATION ET DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES COURS D'ÉCOLES

Ces projets forment un ensemble cohérent et permettent d'aborder la question de la biodiversité et de la préservation des milieux de façon structurelle. Ils permettent aussi de constituer une stratégie de végétalisation globale. Dans ce cadre, la Collectivité souhaite déposer un dossier de demande de subvention au titre des aides proposées par l'Agence de l'eau Seine Normandie dans le cadre de son Programme "Eau & Climat" 2019-2024.

VÉGÉTALISATION ET DÉSIMPÉRMÉABILISATION DE LA COUR D'ÉCOLE MATERNELLE DE L'ÉTANG

Végétalisation des cours d'écoles, et notamment de la cour de l'Étang pour constituer des réservoirs de biodiversité intra-urbains, désimperméabiliser les surfaces, et renforcer les liaisons entre les espaces boisés de la Ville, selon la méthode des pas japonais. Dans cette optique, la Ville a lancé une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en 2022. Le coût prévisionnel des travaux et de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est de 325.000 € HT.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 BUDGET PRINCIPAL VILLE

Confrontée aux crises, Sainte-Geneviève plus que jamais mobilisée pour jouer son rôle de bouclier face aux urgences sociales et climatiques. C'est dans un cadre inflationniste d'une ampleur rarement atteinte, que s'inscrit le Budget primitif 2023. Il s'agit de construire un budget qui puissent tenir compte des objectifs de la Municipalité.

En 2023 le budget s'équilibre donc :

- EN FONCTIONNEMENT
pour la somme de 50 548 042,64 €

- EN INVESTISSEMENT
pour la somme de 13 780 352,95 €

➔ Cette délibération est adoptée par 32 voix pour, 6 voix contre (MM Chollet, Besse, Lamaoui, Mme Rolly, MM Zlowodzki, Benisty).



RETOUR EN IMAGES...

61^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Dimanche 19 mars, la Ville a commémoré la **Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc**. Cette cérémonie commémorative du 61^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie s'est déroulée dans un premier temps place de l'église en présence des associations d'anciens combattants représentés pour l'ULAC par son Président Guy Girardot et pour la FNACA par son Président Michel Renard. Les hommages se sont poursuivis par un second dépôt de gerbe place du 19 mars 1962.



COMMÉMORATIONS



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

Dimanche 30 avril • 11h • Monument aux morts •

8 MAI 1945 ET VICTOIRE DES PEUPLES SUR LE NAZISME

Lundi 8 mai • 11h • Monument aux morts •

JOURNÉE NATIONALE DES MÉMOIRES DE LA TRAITE, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEURS ABOLITIONS

Mercredi 10 mai • 18h • Colonnes de la Liberté •

80^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

Samedi 27 mai • 11h • Monument aux morts •

APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Dimanche 18 juin • 11h • Stèle du Général de Gaulle •

SAISON CULTURELLE
CIE FRED AND CO
Dimanche 30 avril
21h • Esplanade du Donjon, Tapis Vert •

RENAISSANCE ET CULTURE
STAGE DE QI GONG / TAI CHI
Mercredi 3 mai
De 14h à 15h • Espace André Malraux •

PISCINE D'EN FACE
ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉ INCLUSIF
Samedi 6 mai
14h • Piscine d'en Face •

SENIORS
CINÉ SENIORS
Mardis 9 mai et 13 juin
14h • Cinéma Les 4 Perrays •

SENIORS
REPAS DE L'AMITIÉ
Mercredi 10 mai
12h • Salle Gérard Philipe •

CENTRE ARTISTIQUE R. NOUREEV
EXPOSITION D'ARTS PLASTIQUES
Du 10 au 14 mai
Espace Brel •



BALS DES SENIORS
Vendredis 12 mai et 16 juin
De 14h à 18h • Salle du Champ de Foire •



PORTES OUVERTES
FACULTE DES METIERS
Samedi 13 mai
De 9h à 12h • Bondoufle, Massy, Evry-Courcouronnes •



EXPOSITION PHOTO
Organisée par l'Atelier Objectif Photo de la MJC
À LA MANIÈRE DE CHEMA MADDOZ ET ARCIMBOLDO
Du 20 au 28 mai
Espace Brel •



FÊTE DE LA NATURE
24, 27 et 31 mai



COMPAGNIE NUE COMME L'ŒIL
JEU DE PISTE CITOYEN
Mercredi 24 mai
De 13h30 à 16h • Bois des Trous •



SENIORS
BALADE GUIDÉE SUR PARIS
Jeudi 25 mai



VIDEZ VOS GRENIERS
Dimanche 28 mai
De 9h à 18h • Avenue Gabriel Péri •



FÊTE DES MÔMES
Du 31 mai au 4 juin



ACCUEIL DES NOUVEAUX GENOVEFAINS
Samedi 3 juin



JOURNÉE DE PROMOTION DES MÉTIERS DES SAPEURS-POMPIERS
Samedi 3 juin
De 13h à 15h30



EXPOSITION DE FRANCESCO CANDIDO
LES COULEURS DE L'ITALIE
Vernissage le samedi 3 juin
De 17h à 20h • Piscine d'en Face •



SGS RUGBY
TOURNOI PAPA ALLEX
Samedi 3 et dimanche 4 juin
Stade Léo Lagrange •



SENIORS
LOTO
Jeudi 8 juin
De 14h30 à 17h • Salle du Champ de Foire •



PISCINE D'EN FACE
91 REGGAE PARTY
Samedi 10 juin
De 20h à 2h • Piscine d'en Face •



Je participe à la grande journée citoyenne
JOURNÉE CITOYENNE
Dimanche 11 juin



PISCINE D'EN FACE
SPLASH
Samedi 17 juin
Piscine d'en Face •



FÊTE DE LA MUSIQUE
Mercredi 21 juin
De 19h à 00h • Avenue Gabriel Péri •



FÊTE DU SPORT
Samedi 1^{er} juillet



RENAISSANCE ET CULTURE
SPECTACLES GRATUITS
Samedi 1^{er} juillet
14h30, concert • 20h, gala de danse

31 > **4**
MAI JUIN

FÊTE des MÔMES 2023

**20
ANS**

Spectacles et feu d'artifice
SAMEDI SOIR SUR LE TAPIS VERT

Village des Mômes
DIMANCHE AU PARC PIERRE

Spectacles, ciné, expos...
DÈS LE MERCREDI 31 MAI